

PROBLEMES DE DYNAMIQUE LINGUISTIQUE:
RECHERCHES EN PROSODIE SONGHAY*

Robert Nicolaï
Université de Nice

Les systèmes prosodiques des différents dialectes songhay sont très divers parce que l'on y trouve aussi bien des systèmes accentuels (accent fixe ou libre) que des systèmes comportant deux, trois ou quatre distinctions tonales dans le cadre syllabique.

Après un exposé succinct du cadre de description et une présentation typologique des différents systèmes, on s'attache, sur une base comparative, à la description de l'évolution qui a conduit à la diversification actuelle dont on cherche à rendre compte par une série de règles à partir d'un système à deux tons supposé pour le proto-songhay.

On est également amené à reconnaître que certains changements ne peuvent pas s'expliquer comme des développements internes et sont déterminés par les langues de contact, ce dont on rend compte en introduisant l'hypothèse d'une évolution discontinue.

L'étude des systèmes prosodiques, plus particulièrement des systèmes tonals, s'est établie sur un préalable de documentation et d'analyses nettement moins important que celui qui constitue l'arrière plan de toute description phonématique; cela ne va pas sans conséquences car l'on sait bien qu'il n'y a pas de théorisation linguistique efficace qui ne s'inscrive dans cette connaissance et dans ce substrat que constitue l'ensemble de la documentation et des descriptions antérieures sous peine de risquer d'être inadéquate ou "ad hoc", ainsi le travail que nous proposerons ici souffrira de cet "état de fait"; nous présentons un cadre d'analyse, acceptable pour la description du songhay, langue

*Cet article est une version légèrement modifiée du chapitre VI de la thèse de l'auteur "*Les dialectes du songhay, contribution à l'étude des changements linguistiques*" éditée à la SELAF, Paris, 1981. Les informations concernant les questions de transcription ainsi que la situation géographique des différents dialectes sont données en appendices p. 313 et sv.

classée par Greenberg dans la famille nilo-saharienne et parlée au Niger, Mali, Bénin ainsi que dans quelques villages de Haute Volta et de la Nigéria du nord.¹

Ce cadre est non-contradictoire avec les cadres descriptifs généralement utilisés mais nous n'avons aucun élément pour apprécier, au niveau général, l'intérêt de certaines des notions que nous avons jugé bon d'introduire; toutefois, dans la mesure où l'analyse rend compte des données, nous pensons qu'il est utile de la présenter, tout en émettant la réserve ci-dessus.

1. Les unités du système

On reconnaît en songhay des systèmes tonals, des systèmes à accent libre et un système à accent fixe; nous décrirons les modalités de passage des uns aux autres après avoir fait une hypothèse sur le système prosodique proto-songhay duquel se déduiront les systèmes actuels. Avant de décrire ces modalités nous présenterons les unités prosodiques que nous utiliserons soit l'*unité de placement*, le *contour*, l'*unité prosodique maximale* et l'*unité élémentaire* qui constitue le cadre de cette analyse.

L'unité de placement: sur le plan synchronique les systèmes prosodiques du songhay sont très différents les uns des autres, ainsi la question de ce que représente l'unité de placement n'est pas dépourvue d'intérêt. L'identification de cette unité à la syllabe ou à la more, tout en se rapprochant d'une certaine "réalité" des faits, n'est pas satisfaisante car la syllabe est une unité utilisable aussi bien au niveau phonématique qu'au niveau prosodique; en effet, si l'on établit une hiérarchie du mot phonologique au phonème, la syllabe constitue la dernière étape où une division du plan phonématique recoupe une division du plan prosodique. Par ailleurs, on considère que la syllabe peut être divisible en mores lorsque les données à décrire sont telles que cette division simplifie la description, soit du point de vue des règles qui permettent de prévoir les contraintes, soit du point de vue de l'inventaire paradigmatique

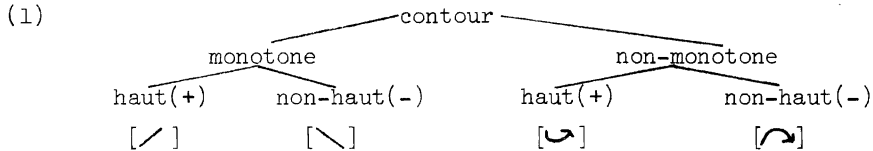
¹Les descriptions synchroniques nécessaires à l'élaboration de ce travail ont été publiées sous forme d'articles monographiques; une bibliographie des études songhay a été publiée dans Nicolaï [1980b]. Nicolaï [1979a] et [1980b] peuvent être consultés pour une présentation générale des dialectes.

des possibilités d'oppositions tonales sur la syllabe² mais il n'existe aucune autre relation que la combinaison simple entre les deux mores d'une même syllabe, ce qui est insuffisant pour introduire une hiérarchie entre ces deux types d'unités; en conséquence, considérées du point de vue prosodique, la syllabe et la more ont cette même fonction d'unité de placement. Cette unité de placement est indépendante de son support phonique et peut être réalisée indifféremment sur le segment syllabique (et alors il s'agit de la syllabe), sur un segment plus petite (il s'agira de la more) ou, à l'inverse, sur un segment plus grand suivant la structure propre de la langue étudiée; elle constitue le support prosodique minimal parce qu'elle ne peut pas être le lieu d'un contraste. La différence entre more et syllabe est reconnue au niveau de la substance et non pas au niveau du schéma, ces unités seront donc des unités de réalisation. Le problème du rapport de l'unité de placement à ses unités de réalisation, quand il se pose, est un problème d'adéquation dont l'intérêt est loin d'être négligeable pour l'étude diachronique car les processus de changement qui conduisent aux divers systèmes que nous dégageons sont partiellement liés aux problèmes posés par cette nécessité d'adéquation.

La notion de contour: Pour des raisons de description il peut être utile de considérer non pas les unités de placement isolées mais des séquences d'au moins deux unités de placement. Une séquence d'au moins deux unités de placement définit un contour; celui-ci peut être nul (absence de contraste), c'est alors un contour monotone ou bien non-nul (présence de contraste), c'est alors un contour non-monotone. Pour chaque unité de placement peut être choisie une valeur; en songhay nous aurons deux valeurs, une valeur négative que nous assimilons au ton bas, et une valeur positive que nous assimilons au ton haut; une valeur se définit par sa simple altérité par rapport aux autres unités auxquelles elle s'oppose. Cette notion de contour et les différentes formes que l'on peut

²Ainsi certains auteurs considèrent qu'un système à quatre tons "syllabiques" est nécessairement réductible à un système à deux tons appliqués sur des mores; cf. Thomas et al [1976:112]: "On procède généralement, dans le cas des tons modulés, à une analyse (en "mores") décomposant le ton modulé en autant de tons ponctuels correspondant aux registres de départ et d'arrivée de la modulation."

lui donner peuvent être présentées graphiquement, indépendamment de l'organisation phonématique, de la façon suivante:



ou bien synthétisées dans le tableau:

(2)

monotonie	+	+	-	-
hauteur	+	-	+	-

dans ce cas aucune hiérarchie n'est introduite entre les dimensions de monotonie et les dimensions de hauteur.³ La notion de contour nous sera utile car sa prise en compte permet la reconnaissance d'un rapport contrastif (d'un sens de variation) en tant que trait pertinent, lequel dépasse les limites du support traditionnel des tons modulés ou complexes puisque aussi bien les structures CV et les structures CVCV peuvent posséder les mêmes contours, [non-monotone, haut] ou [non-monotone, bas].

L'unité maximale du plan prosodique sera constituée par le schème qui caractérise une unité morphologiquement indépendante ayant la forme

(3) Base + (Clitique(s))

Il existe un rapport de dépendance entre la base et le(s) clitique(s) qui définit formellement l'unité:

(4) Base $\xrightarrow{\quad / \quad}$ Clitique(s)
 $\xleftarrow{\quad}$

En songhay, certaines catégories de clitiques (dérivatifs) ont une action sur le schème de la base avec laquelle ils se combinent,⁴ ce qui est important pour

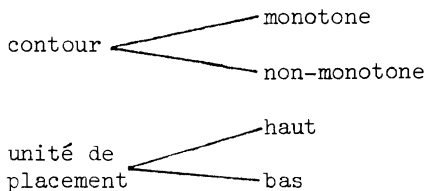
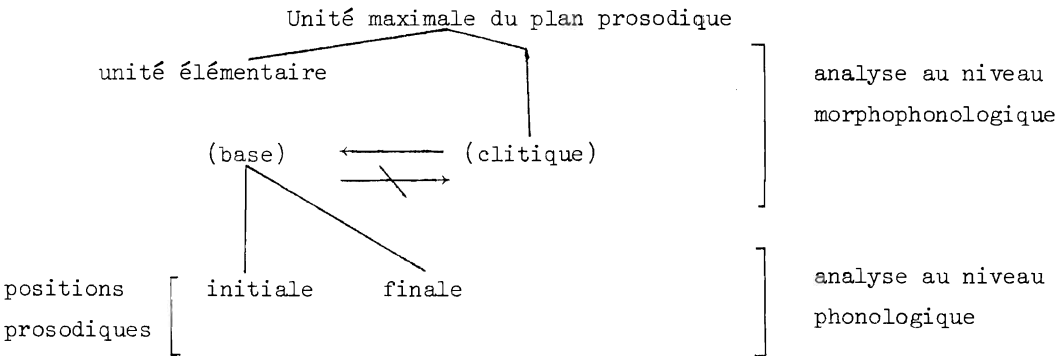
³Toutefois la dimension de monotonie semble assimilable à un trait de catégorie (corrélation?) dans la mesure où ses valeurs se définissent de façon relative par rapport à l'harmonie qui s'établit entre les valeurs des autres dimensions dans les différentes unités de placement, tandis que la dimension de hauteur n'implique rien d'autre que le concept oppositif.

⁴On trouvera des illustrations et une étude sur ce point dans N. Tersis [1972a:127ff.].

la définition de l'unité maximale. L'étude complète du plan prosodique et de son évolution implique, compte tenu de la fonction morphématique du schème de certains clitiques, une approche morphophonologique et certaines évolutions des clitiques qui ne suivent pas les lois établies pour les bases s'expliquent probablement par l'incidence de cette fonction morphématique.⁵

L'unité prosodique élémentaire: Dans le cadre de notre analyse nous ne nous attacherons pas à l'étude complète de l'unité prosodique maximale mais seulement à l'étude de la partie non-facultative de cette unité que nous appellerons unité prosodique élémentaire; il s'agit de la seule base considérée indépendamment de ses clitiques⁶ et dont les évolutions sont prévisibles par l'application de règles qui ne font pas intervenir de données morphologiques.

En conclusion, nous proposons l'organisation suivante du plan prosodique:
Tableau 1



⁵En particulier les règles qui décrivent les formes définies du kaado et du songhay central ne se ramènent pas aux règles de changement prosodique.

⁶Cette base est réalisée dans la langue quand s'adjoint au radical un mor-

2. L'unité élémentaire en songhay

L'unité élémentaire non-réduite du songhay est composée par trois unités de placement, elle s'applique sur un trisyllabe⁷ en proto-songhay mais elle peut aussi s'appliquer sur un dissyllabe en particulier en zarma ou en dendi. Toutes les unités de placement qui participent au schème d'une unité élémentaire donnée ne sont pas identiques, il convient de distinguer la position dans laquelle elles apparaissent. En songhay, nous distinguerons les deux positions suivantes: "position initiale d'unité élémentaire" et "position finale d'unité élémentaire". La position finale est la position de contact avec les clitiques ou avec la pause: c'est dans ce contexte que l'unité de placement d'un morphème peut se lier à l'unité de placement de l'unité élémentaire et que l'on peut trouver un contour prosodique non-nul sur un même support syllabique c'est à dire la réalisation d'un ton complexe (montant ou descendant) ou d'un accent fort.⁸

3. Les traits auxiliaires

Les caractères prosodiques non-distinctifs qui accompagnent les réalisations des unités phonologiques ont une grande importance car même s'ils sont redondants au niveau de pertinence du système ce sera souvent des considérations sur leur présence et leur forme qui nous permettront de mieux comprendre le sens de certaines évolutions et la forme de certaines contraintes; de ce point de vue, nous porterons plus particulièrement notre attention sur les réalisations du dialecte kaado dont le système tonal a déjà subi quelques affaiblissements de signifiant "vide".

⁷Du point de vue méthodologique nous commençons toujours par étudier les paradigmes les plus riches du point de vue qui nous occupe; les dissyllabes et les monosyllabes seront considérés comme des réductions des trisyllabes.

⁸Ce découpage au niveau prosodique trouve son corrélat au niveau phonématique où il semble y avoir entre la première et la deuxième syllabe de l'unité un rapport différent de celui qui existe entre la dernière et l'avant-dernière syllabe, différence qu'on relève en particulier dans l'étude de l'affaiblissement des occlusives [**tùgúdì > tǔ·rì*]; de même, la voyelle finale au contact de la pause n'obéit pas aux mêmes règles que les voyelles non-finales, en particulier en ce qui concerne l'opposition de longueur; on pourra se référer à R. Nicolaï [1980a] pour une explication de l'accent fort.

sements, ce qui nous permettra de mieux dégager les traits auxiliaires susceptibles d'être utilisés dans la langue en tant que supports de substitution pour la distinctivité; ce que nous dirons sera également valable pour les autres systèmes intonés, seulement plus les réalisations tonales sont nettes, plus les phénomènes auxiliaires passent inaperçus. En kaado, tout se passe comme si à l'intérieur de l'unité élémentaire:

- le ton haut était lié à un accent d'intensité
- l'intensité marquait de façon préférentielle l'initiale du mot⁹
- une syllabe fermée retenait plus l'accent qu'une syllabe ouverte

En conséquence, des suites de la forme CVCV et CVCV̂ sont respectivement liées aux schèmes accentuels '-- et '-'. En ce qui concerne les suites CVCV̂ et CVCV̂̂ le problème est plus complexe car soit elles n'ont pas de ton haut, soit elles en ont deux et l'absence de contraste est un trait important de leur structure; il semble dans ce cas que l'intensité reste marquée sur la dernière syllabe portant un ton haut et qu'en l'absence de ce ton haut elle soit liée à l'initiale de l'unité: CVCV̂ et CVCV̂̂ correspondent respectivement à '--' et '--' comme CVCV̂̂ et CVCV̂̂̂, toutefois, d'autres traits liés à ces schèmes aident à les distinguer, il s'agit en particulier de la tension.

Une unité est monotone quand aucun contraste ne s'établit entre les valeurs des différentes dimensions qui participent à sa définition, c'est à dire quand les tons sont tous hauts ou bien tous bas; cette opposition de monotonie semble être reconnue en songhay ce qui implique que le schème auxiliaire d'une séquence CVCV̂ ne se confond pas avec celui de CVCV̂̂ ni celui de CVCV̂̂̂ avec CVCV̂̂̂̂. La réalisation de cette monotonie se fait par l'actualisation d'une certaine tension qui affecte les unités monotones, tension qui revient à contrebalancer l'augmentation d'intensité accompagnant le ton haut final ou bien celle qui est liée à la position initiale en l'absence de ton haut quand le schème doit être monotone; nous la symboliserons par une flèche comme dans la schématisation ci-dessous, proposée pour les dissyllabes:

⁹Les règles sont présentées suivant ce qui nous semble être un ordre d'importance dans leur application.

(5) $\vec{c}\vec{v}\acute{c}\acute{v}$	$[\vec{c}\vec{v}'\acute{c}\acute{v}]$
$\acute{c}\acute{v}\vec{c}\vec{v}$	$['\acute{c}\acute{v}\vec{c}\vec{v}]$
$\vec{c}\vec{v}\vec{c}\vec{v}$	$['\vec{c}\vec{v}\vec{c}\vec{v}]$
$\acute{c}\acute{v}\acute{c}\acute{v}$	$[\acute{c}\acute{v}'\acute{c}\acute{v}]$

La tension¹⁰ peut être interprétée comme un effort d'égalisation des forces sur les syllabes non-accentuées dans le but de conserver la monotonie. La réalité phonétique de cette 'tension' n'est pas évidente aussi peut-on se demander dans quelle mesure il s'agit d'un descriptif 'ad hoc', mais étant donné qu'il est en relation avec la distinction monotone-non-monotone qui, elle, correspond bien à une réalité puisque sa prise en compte permet de rendre compte d'évolutions diachroniques différentes, nous lui supposons aussi une réalité dépassant la construction d'un artefact.

Ces divers caractères redondants qui délimitent l'unité accentuelle (accent sur l'initiale, accent sur la dernière syllabe haute, tension) permettent de dégager l'autonomie de cette unité. Les faits prosodiques accentuels ont également une fonction au niveau grammatical où ils signalent les divers groupements syntaxiques à l'intérieur de la phrase; ici comme au niveau du syntagme, la plus forte intensité marque le groupe initial et le rapport des intensités souligne la liaison de dépendance. C'est dans ce cadre que jouent les phénomènes de "downdrift" et c'est aussi en liaison avec ces rapports que certains affaiblissements des unités en syntagme trouvent leur explication.

4. Les systèmes prosodiques actuels et le proto-songhay

Presque tous les types prosodiques existent dans le domaine songhay et la répartition dans l'espace et la forme de ces systèmes ne paraît pas indépendante de la situation existante dans les langues en contact, en effet, c'est au nord du domaine songhay où les langues de contact ne possèdent pas de système tonal que celui-ci a disparu, par contre, c'est au sud du domaine, là où les langues voisines sont fortement intonées que le système tonal du songhay a subsisté et/ou s'est renforcé. Nous reconnaissons les six types suivants:

¹⁰Ce trait de tension, bien que difficilement reconnaissable dans la substance en tant que trait strictement relatif, nous est utile pour l'analyse.

Type 1: Système prosodique à accent fixe qui semble tomber soit sur la dernière syllabe longue du 'mot' soit sur la syllabe finale si le 'mot' ne possède pas de syllabe longue. Ce type a été relevé dans le songhay occidental.

Type 2: Système accentuel à liberté limitée. Il s'agit du système qui caractérise le songhay oriental où l'accent peut tomber sur la dernière ou l'avant dernière syllabe du 'mot' et n'est jamais réalisé sur la syllabe initiale des trisyllabes.¹¹

Type 3: Système accentuel à liberté complète. Ce système existe dans le songhay septentrional du groupe nomade. Ici l'accent peut aussi tomber sur la syllabe initiale des trisyllabes à la différence du système précédent [Nicolaï 1980a].

Type 4: Système tonal permettant quatre distinctions dans le cadre syllabique {CV, CṼ, CṼ̄, CṼ̄̄}. Il peut dans la plupart des cas se réduire à une opposition entre deux valeurs tonales par le biais d'une analyse en mores [Nicolaï 1976, Tersis 1972a].

Les combinaisons des tons à l'intérieur des polysyllabes sont déterminées par des règles, de même que les combinaisons des unités entre elles. Ce système est réalisé en zarma et en dendi¹² qui ne se distinguent l'un de l'autre que par l'existence en zarma de quelques règles portant sur les contrastes dans le cadre des unités en combinaison [Tersis 1972a].

Type 5: Système tonal permettant trois distinctions dans le cadre syllabique. Il est réalisé en songhay kaado et en tasawaq [Nicolaï 1980a], toutefois cette variante septentrionale ne suit pas les mêmes règles combinatoires que celles de la variante méridionale constituée par le kaado.

Type 6: Système tonal permettant deux distinctions dans le cadre syllabique. Il est illustré par les faits du songhay central [Nicolaï 1979b]; nous noterons que ce système à deux tons est le résultat d'une analyse des possibilités d'oppositions tonales réalisables dans le cadre de la syllabe finale.

Avant d'étudier les modalités des changements qui se sont produits pour conduire aux structures actuelles nous chercherons à dégager la forme supposée du système prosodique proto-songhay et les hypothèses que nous ferons dans ce sens seront liées à des considérations sur le rapport qu'entretiennent entre elles les unités du plan prosodique et celles du plan phonématique; l'étude

¹¹Cf. K. Williamson [1967] et R. Nicolaï [1978], toutefois l'interprétation synchronique du système prosodique du songhay oriental en tant que système accentuel ou en tant que système tonal mérite une étude plus détaillée que celles qui ont été entreprises à ce jour.

¹²Toutefois N. Tersis dit que le dendi de Gaya a trois tons; cf. N. Tersis [1972b:3-4].

comparative fera apparaître une certaine indépendance entre ces deux plans et, de la non-adéquation entre eux, nous tirerons des arguments pour établir la forme du proto-songhay. Du point de vue méthodologique, nous admettrons que, de la même manière qu'il est possible à la vue d'une distribution quasi complémentaire de déduire la phonologisation d'anciennes variantes d'un phonème, il est aussi possible, par la comparaison des unités de deux systèmes prosodiques voisins, de déduire les règles qui ont dirigé l'évolution des structures.

En songhay, tous les systèmes accentuels sont déductibles des systèmes tonals, mais nous avons des systèmes tonals différenciés et il n'est pas évident que les systèmes les plus riches prosodiquement (tels ceux du zarma ou du dendi) soient ceux qui sont les plus proches du système prosodique primitif car celui-ci a pu aussi bien se simplifier que s'enrichir; toutefois ce sera par l'étude des systèmes actuellement les plus riches (dont les autres systèmes reconnus peuvent se déduire) que nous pensons avoir le plus de chances d'appréhender la forme du proto-songhay.

5. Indépendance et interdépendance entre les plans prosodiques et phonématique

Dans les dialectes zarma et dendi nous reconnaissons deux types de tons: les tons simples /´/, /˘/; les tons complexes /˘´/, /˘˘/. Les tons complexes sont beaucoup moins nombreux que les tons simples; ils n'apparaissent pas dans tous les contextes syllabiques et ne s'appliquent jamais ni sur une syllabe ouverte en position intérieure quand la voyelle de cette syllabe est brève, ni en position interne dans un trisyllabe.

De l'étude des unités à tons complexes nous dégageons les remarques qui suivent:

—La disparition d'un phonème vocalique à la pause en position finale n'implique nullement la disparition du ton qui l'affecte: le ton en question se déplace sur la syllabe précédente, qui devient la dernière: autrement dit, des unités songhay de la forme #CVCV# qui se réduisent à la forme #CVC# gardent le schème tonal de la séquence initiale:

$$\begin{array}{lcl}
 (6) \quad \overset{\text{´}}{\text{C}}\overset{\text{´}}{\text{V}}\overset{\text{´}}{\text{C}}\overset{\text{´}}{\text{V}} & > & \overset{\text{´}}{\text{C}}\overset{\text{´}}{\text{V}}\overset{\text{´}}{\text{C}} & & \overset{\text{˘}}{\text{C}}\overset{\text{˘}}{\text{V}}\overset{\text{˘}}{\text{C}}\overset{\text{˘}}{\text{V}} & > & \overset{\text{˘}}{\text{C}}\overset{\text{˘}}{\text{V}}\overset{\text{˘}}{\text{C}} \\
 \overset{\text{˘}}{\text{C}}\overset{\text{˘}}{\text{V}}\overset{\text{˘}}{\text{C}}\overset{\text{˘}}{\text{V}} & > & \overset{\text{˘}}{\text{C}}\overset{\text{˘}}{\text{V}}\overset{\text{˘}}{\text{C}} & & \overset{\text{˘}}{\text{C}}\overset{\text{˘}}{\text{V}}\overset{\text{˘}}{\text{C}}\overset{\text{˘}}{\text{V}} & > & \overset{\text{˘}}{\text{C}}\overset{\text{˘}}{\text{V}}\overset{\text{˘}}{\text{C}}
 \end{array}$$

—La disparition d'un phonème consonantique donné quand celui-ci constitue la marge consonantique de la dernière syllabe du mot conduit à une séquence de la forme CVV qui, lorsque les deux voyelles sont identiques, s'abrège en CV car l'opposition de longueur n'est pas pertinente dans cette position: la syllabe réduite garde les tons de la séquence initiale:

- (7) $CVCV > CVV > CV$
 $CVC\grave{V} > CV\grave{V} > C\grave{V}$
 $CVC\acute{V} > CV\acute{V} > C\acute{V}$
 $CVC\grave{V} > CV\grave{V} > C\grave{V}$

—La disparition d'un phonème consonantique en position prévoicative dans une syllabe interne conduit à la création d'une voyelle longue qui garde les tons de la séquence initiale, en particulier quand les voyelles situées de part et d'autre de la consonne en question sont identiques:

- (8) $CVCVC\grave{V} > CV\grave{V}C\grave{V} > C\grave{V}:C\grave{V}$
 $CVCVC\acute{V} > CV\acute{V}C\acute{V} > C\acute{V}:C\acute{V}$

Ainsi, tout se passe comme si les variations et les amuïssements qui affectent le plan phonématique de la langue n'entraînaient pas une variation concomitante sur le plan prosodique. Par ailleurs des changements prosodiques ont eu lieu, indépendamment des changements phonématiques, qui ont mené à la variété des structures prosodiques actuelles, ainsi, corrélativement, un changement sur le plan prosodique n'implique nullement un changement concomitant sur le plan phonématique; cela précise le rapport qu'entretiennent ces deux plans et définit les limites de leur adéquation et de leur interdépendance.

Nous donnons ci-dessous quelques attestations qui illustrent les cas que nous venons de présenter.

(9)

a. <u>ler cas</u>	<u>Zarma</u>	<u>Ingelsi</u>	<u>Dendi</u>
'sauce'	fôy	hùwéy	fô(y)
'se lever'	tún	túnú	túnú
'forgeron'	zám	zè·mú	zám
'esclave'	tám	tà·mú	tám
'percer'	fún	fún	fúnú
'séjourner'	fôy	hó·yèy	hwè, hòy
'viande'	hám	há·mú	hám

b. <u>2ème cas</u>	<u>Zarma</u>	<u>Ingelsi</u>	<u>Dendi</u>
'aimer'	bâ	báyà	
'chez soi'	dò	dáyò	
'nom'	mâ	mèn	
'brûler'	dî		
'marabout'	àlfâ, àlfágà	(àlfágà)	
'maison'	fù	húggù	

c. <u>3ème cas</u>			
'baïller'	gágá·bà (Swn)	gǎ·bà (Z)	
'aiguille à coiffer'	tàhà·wó (Hbr)	tǎ·jǐ (Z)	
'arbre'	tùgúzì (Ngl)	tǔ·rì (Z)	

6. Sur les tons complexes

D'après les remarques précédentes, les tons complexes semblent être liés à l'amuïssement de certains phonèmes dans des positions syntagmatiques déterminées. Nous ferons ci-dessous l'inventaire des cas où les unités zarma et/ou dendi sont affectées de tons complexes sans que ceux-ci paraissent, dans l'état actuel des connaissances, résulter de l'amuïssement d'un phonème.

Le premier cas est celui des mots d'emprunt: de nombreuses unités de la langue qui possèdent des tons complexes sont des unités qui pourraient être des mots empruntés; nous retrouvons les deux schèmes CVCV̇ et CVCV̇ qui correspondent au même contraste [↗↘]: le schème CVCV̇ paraît être l'état de contraste qui caractérise au départ tout mot emprunté quand les locuteurs le ressentent encore comme hétérogène et que sa dernière syllabe n'est pas "atone," exemples kùrân 'électricité', rà·jò 'radio'. Nous avons également trouvé en zarma quelques rares attestations d'emprunts avec des schèmes CVCV̇ où le ton [˘] ne semble avoir pour fonction que de rappeler une articulation consonantique étrangère à la langue. Dans les exemples suivants, les noms des langues prestantes sont signalés par les abréviations indiquées: H (hawsa), P (peul), Ar (arabe), Az (azer), Dy (dyula), Sn (soninke), Md (mandé), G (gurmance), et T (touareg).

(10)

a. Attestations CVCV̇

'prêcher'	wǎ·zù	H waʔazuu , P waʔazu, Ar wa'ðu
'mémoire'	lǎ·kàl , làkkàl	Ar alʔaqlu
'grenier'	bǎrmǎ	Ar burma(tu), Az barma
'joyeux'	fǎrhǎ fǎrhǎ	H fara'aa

'parapluie'	lǎymà	H laimà/leema, Ar xayma P leemaare
'fusil'	mǎlfà	Ar malfahu, Dy mǎrfa Sn marafà
'griot'	gǎwla	Md gawlo
b. <u>Attestations CVCV</u>		
'joyeux'	fàrhà, fàráhà	H fara'aa
'chapelet'	tàsàbà	H tasabii Ar al sibhatu
'foule'	jàmà	H jamaʔaa Ar al jamɕu
'barbier'	wànzàm	T wanzam H wanzaamii
'mors'	álzàm, àljèm	H ligizaame Ar al liza·m
'bétail'	àlmàn	Ar al ma·lu "bien"
'muezzin'	là·dàn	H laadaani Ar al aḍa·nu
'savon'	sà·fũn	H saabunu Ar al ɕa·bu·nu
'dolo'	càppàlò	H, G capaloo
'électricité'	kù·rəŋ	
'radio'	rà·jò	
'blouse(sp)'	sìlgàl, sìngàl	de "Sénégal"
'fatalité'	kòddòrù, kòddòr	H kaddaraa, Ar qadr
'sac(sp)'	là·tò	H laato
c. <u>Attestations CVCV et CVCV</u>		
'demain'	súbǎ	Ar al ɕubhu
'chapelet'	tàsàbǎ, tàsàbǎ dǎf. n.dǎf.	Ar al sibhatu

Le deuxième cas est celui des tons /^v/ en position finale des polysyllabes: ces tons qui sont particulièrement fréquents en zarma, reposent pour la plupart sur l'opposition morphologique entre l'indéfini et le défini. Le morphème de défini possède en zarma [Tersis 1972a:170ff.] la forme de base /-^o/ et souscrit à la règle tonale suivante:

(11)	CVCV	+	^o	donne	CVC ^o
	CV	+	^o	donne	CV ^o
	CVCV	+	^o	donne	CVC ^o

Nous trouvons aussi des mots, tel bàŋá 'hippopotame', où le défini n'est marqué que par le changement de ton de la voyelle finale qui devient montant.¹³ Les tons montants en finale qui ne représentent pas le morphème du défini ne sont illustrés que par de rares emprunts tels que súbǎ 'demain', tàsàbǎ

¹³Ainsi, l'absence en dendi des schèmes (^v) et (^v) ne semble due qu'à la non-utilisation du morphème de défini.

'chapelet' dans lesquels la modulation pourrait être un rappel d'une consonne arabe difficile à réaliser pour un locuteur songhay: [ʒ] ou [h].

Le troisième cas est celui des tons /[^]/ en position finale des polysyllabes: de nombreuses unités qui possèdent le ton /[^]/ en finale et qui n'entrent pas dans les classifications précédentes sont des unités composées ou dérivées, nous pouvons citer, par exemple, la série des composés en -kò du zarma:

- (12) kàykò 'tisserand' sàppàkò 'électeur'
 bù·kò 'tueur' dàykò 'acheteur'
 fà·wàkò 'boucher'

ou bien les dérivés en -ay [Tersis 1972a:199]:

- (13) à bé·rì 'il a grandi' - bè·rày 'grandeur'

ou encore les dérivés en -aw [Tersis 1972a:153]:

- (14) à dîrà 'il a marché' - dîràw 'marche'

Enfin, un quatrième cas concerne les tons /[^]/ et /^v/ en position interne: de nombreuses unités qui présentent un ton complexe dans cette position et qui ne satisfont pas aux cas présentés plus haut sont aussi des unités composées ou dérivées, exemples:

- (15) ɲwǎ·rì 'nourriture' (ɲwǎ 'manger' + -rì 'nominalisateur')
 dǎymì 'achat' (dǎy 'acheter' + -mì 'nominalisateur')
 kǎ·wà 'sevrer' (kǎ 'enlever' + -wà 'lait')
 cǎ·kày 'tisserand' (forme redoublée à partir de kǎy 'tisser'(?))
 bî·rí 'noirceur' (bî 'être noir' + -rí 'nominalisateur')

Ainsi, après cette étude nous notons qu'une partie des tons complexes résulte d'amuïssements phonétiques qui n'ont pas eu de corrélats sur le plan prosodique, ou apparaissent dans des mots empruntés qui soit prennent automatiquement une forme [^^], soit gardent pour diverses raisons explicables un schéma analysable en tons complexes, exemples: waʔazu /alwaʔdu en face du zarma wǎ·zù (l'articulation laryngale ou glottale ne peut pas être rendue en zarma). Nous notons également que de nombreux autres tons complexes caractérisent des unités de la langue à fonction grammaticale, exemples:

(19)

nò	c'est, présentatif	sè	pour, à cause
gǒ	être	dò	endroit, locatif
dǎn	ce, cet	kǎŋ	relatif que
wò	démonstratif	ǎy	première personne du singulier

-kɔ̃m	dérivatif	ně	ici
(^)	"	-tàrày	dérivatif
-ay	"	-kò	"
(^)	"		
-aw	"		
-ò , -aŷ	défini, singulier et pluriel		

Certaines de ces unités à fonction grammaticale ont d'ailleurs dans quelques dialectes des formes correspondantes qui permettent de les considérer comme le résultat de processus d'amuïssement,¹⁴ exemples:

(20)

dò (Z)	dáyò (Ngl)		'lieu'
ăy (Z)	àgăy (S.Or.)	yay (S.Sept.)	'pronom première personne'

Enfin, nous noterons que l'ensemble des unités du songhay qui ne trouvent pas place aisément dans l'un des cas ci-dessus forme une classe relativement peu fournie, exemple:

(21)

mâ·rí	'soubala'
bâ·ní	'acacia'
să·jì	'brousse'

7. Hypothèse sur le système proto-songhay

L'ensemble des unités du songhay qui possèdent un ton complexe pour lequel il n'est pas possible de trouver une explication est si réduit que l'hypothèse qui consiste à postuler que ces tons complexes sont une acquisition récente de la langue liée aux phénomènes d'amuïssement que nous avons soulignés peut être prise en considération,¹⁵ en conséquence, compte tenu de la non-adéquation du plan prosodique et du plan phonématique, de la succession d'amuïssements qui ont affecté le plan phonématique¹⁶ et des considérations précédentes, on admettra que le songhay préalable à la dialectalisation actuelle ne possédait qu'un sys-

¹⁴Nous présentons à part ces morphèmes grammaticaux dans la mesure où, par leur fonction, ils ont souvent un comportement différent de celui des morphèmes lexicaux.

¹⁵De plus, il est probable que certaines attestations ne se trouvent dans cette catégorie qu'en fonction de notre méconnaissance des données qui nous auraient permis de les intégrer ailleurs.

¹⁶Cf. en particulier l'étude des occlusives, Nicolaï [1979a/1981].

tème à deux tons et non pas un système à quatre tons comme le zarma ou le dendi.¹⁷ Cette hypothèse, bien que non prouvée,¹⁸ reste, à notre avis, vraisemblable; la quantité de morphèmes grammaticaux à tons complexes que nous avons relevés en zarma s'explique par l'usure particulière de ce type de "mot"¹⁹ et les règles tonales qui auraient caractérisé l'état de langue du proto-songhay auraient probablement été les mêmes que celles que nous dégagons aujourd'hui; la seule différence serait que l'unité de placement aurait matériellement pris la forme de la more dans certaines structures phonématiques, au lieu de toujours coïncider avec la syllabe; enfin, il ne nous semble pas possible dans l'état actuel des recherches de supposer, à l'origine, l'existence d'un système à accent (fixe ou libre) qui se serait 'complexifié' par la suite car nous n'avons pas les moyens de rendre compte des conditions d'émergence des variations qui auraient permis le passage vers les systèmes tonals.

8. Inventaire et forme des unités élémentaires du proto-songhay

Nous pourrions nous attendre, dans le cadre de l'unité élémentaire, aux huit possibilités théoriques suivantes:

¹⁷La démarche choisie pour établir l'hypothèse est une tentative d'explication et d'épuisement de tous les cas contraires à l'hypothèse. Ici, il existe des faits qui impliqueraient aussi bien l'hypothèse inverse tels la quasi-nécessité d'une analyse en mores en zarma et en kaado ou encore la possibilité d'analyser le noyau syllabique en [V + N] (si N a le statut d'élément syllabique que nous lui avons attribué, les deux unités du noyau peuvent avoir un ton propre permettant ainsi les modulations sur la syllabe). Notre choix se justifie au niveau pratique parce qu'il permet rendre compte des différents dialectes d'une façon plus simple (plus analytique) et au niveau théorique parce que nous opérons à une construction et non pas à une reconstruction.

¹⁸L'existence même des unités à tons complexes qui ne s'expliquent pas par l'emprunt ou par un amuïssement la met en question.

¹⁹Cette hypothèse permet de déterminer un sens d'évolution des systèmes prosodiques qui ne va pas nécessairement du système tonal vers le système accentuel puisque nous passons aussi bien d'un système à deux tons à un système à quatre tons; il n'y aurait pas inéluctablement la disparition des tons dans les langues au cours de leur évolution. On peut imaginer la création d'un système tonal à partir d'un système accentuel après certains amuïssements sur le plan phonématique puisqu'il est possible de créer des phénomènes tonals à partir de données accentuelles, par exemple: 'CVCV > CVV , CV'CV > CVV.

(22)	cVcVcV́	*cVcVcV̀
	cVcVcV̀	(cVcVcV́)
	cV̀cV̀cV́	cV̀cV̀cV̀
	cV̀cV̀cV̀	*cV̀cV̀cV́

Or tous ces schèmes ne sont pas attestés dans les parlères actuels, le schème $\acute{\grave{}}\grave{\grave{}}$ n'est représenté dans aucune unité élémentaire du dendi ou du zarma et le schème $\grave{\acute{\acute{}}}$ ²⁰ est quasi-inexistant; en conséquence nous supposons qu'ils n'appartiennent pas au proto-songhay, ce qui implique l'existence de contraintes de construction dans les unités élémentaires de celui-ci. En ce qui concerne le schème $\acute{\grave{}}\acute{\acute{}}$ relevé en zarma dans des unités comme búzùgú 'estomac', nous remarquons qu'il est rare et qu'il correspond généralement à d'anciens composés où à d'anciennes formes redoublées telle tá·tágáy 'autruche' (de *tágáy-tágáy). Aucun exemple d'une unité apparemment élémentaire possédant ce schème n'a de correspondant en songhay oriental ou septentrional; nous supposons qu'il caractérise un type de construction synthématique et nous ne le prendrons pas en compte dans l'étude; toutefois nous admettons son existence en proto-songhay puisque nous trouvons en zarma et en dendi les formes $\acute{\acute{}}$ telle mà·rí 'soumbala' qui correspondent au même mouvement.

Doit-on supposer l'existence de contraintes: N. Tersis [1972a:81] a remarqué que les règles qui régissent les contraintes des unités en combinaison dans un syntagme sont très proches de celles qu'il faudrait supposer pour rendre compte des incompatibilités dans la construction des unités élémentaires; nous nous inspirerons de cette remarque pour supposer que l'unité élémentaire est formée par la combinaison de deux paradigmes P1 et P2; P2 sera le paradigme final et il comprendra deux unités de placement soit donc:

(23)	# $\underline{\quad} \underline{\quad} \#$
	P1 P2

En conséquence, au niveau des réalisations, on peut trouver sur P2 quand il est

²⁰ N. Tersis ne l'atteste que dans l'unité fàráhá́ que nous transcrivons fàrhâ.

réduit à une seule syllabe,²¹ aussi bien des tons simples que des tons complexes. Ce même schème organisationnel peut rendre compte des unités réduites, en effet P1 peut être absent et P2 peut ne recevoir qu'une unique unité de placement: #(P1) P2 #.

En conclusion, on supposera la règle de contrainte suivante dans la construction des unités élémentaires:

R1: la combinaison d'une valeur sur l'unité de placement de P1 avec un contour [monotone] de valeur opposée en P2 est interdite.

En ce qui concerne les contraintes combinatoires, les règles qui permettent de prévoir en zarma ou en songhay kaado les réalisations des unités combinées dans des syntagmes sont des règles de réduction des possibilités combinatoires; elles n'existent pas dans tous les dialectes, par exemple nous ne les relevons ni en dendi, ni en marensé; en conséquence, on pourrait supposer qu'elles n'existaient pas en proto-songhay pour lequel on admettrait la forme non-réduite du système prosodique; dans ce cas, le système prosodique proto-songhay serait un système tonal à deux valeurs, sans règles de contraintes particulières liant les unités entre elles; on admettrait, ce qui est commun à tous les parlers possédant des tons, que certains morphèmes de la langue pouvaient modifier le schème tonal de l'unité avec laquelle ils se combinent [Tersis 1972a:127ff.].

Parmi les systèmes relevés dans les dialectes actuels, ce serait le système prosodique du dendi qui représenterait l'état le plus conservateur,²² toutefois

²¹L'attribution de deux unités de placement à P2 plutôt qu'à P1 s'appuie sur le fait que les contours [non-monotone] semblent possibles à la finale dans la quasi-totalité des dialectes; toutefois, on peut tout aussi bien imaginer une organisation inverse ou bien le passage à cette organisation et nous pensons que dans certains cas cela doit pouvoir permettre de rendre compte de phénomènes évolutifs.

²²Cette construction, pour séduisante qu'elle soit, ne constitue pas une reconstruction du système prosodique du songhay ancien car les données sur lesquelles nous nous appuyons ici pour supposer un système à deux tons et une absence de contraintes combinatoires sont insuffisantes pour assurer la vérification de l'hypothèse avancée. Toutefois, comme les évolutions des divers parlers peuvent être décrites à partir de parlers existants tels le zarma et le dendi, la forme du système 'préalable' qui explique les systèmes dendi et zarma n'implique aucun changement dans la suite de l'analyse, que ce système 'préalable' soit vérifié historiquement ou non.

l'existence supposée des contraintes de construction en proto-songhay nous incite à être très attentif aux contraintes combinatoires que l'on peut constater dans les dialectes actuels; en conséquence nous ne nous prononçons pas sur l'hypothèse précédente.

9. Du proto-songhay aux systèmes à quatre tons (dendi et zarma)

Compte tenu des hypothèses précédentes, les schèmes des systèmes à quatre tons sont identiques à ceux du proto-songhay, la différence ne porte que sur la forme du support phonématique de l'unité de placement qui passe de la syllabe à la more. La règle d'adéquation suivante précise cette différence:

R2: Un contour [non-monotone] est réalisable sur la syllabe quand la voyelle n'est pas définie par le trait [bref].

Cette règle conduit à l'actualisation des schèmes $C\check{V}C\acute{V}$, $C\check{V}C\grave{V}$ et $C\acute{V}C\grave{V}$ du dendi et du zarma.

Le passage au zarma se caractérise par l'existence de règles contextuelles qui lient les unités en combinaison dans un syntagme; il s'agit de règles de 'relèvement tonal' et de contraction que nous présentons succinctement [Tersis 1972a:81ff] sous forme symbolique avant de les énoncer: [$\grave{}$]/[$\acute{}$ _____ $\grave{}$] → [$\acute{}$].
syntagme 1 synt.2

(24) $C\check{V}\acute{V}$ devient $C\acute{V}\acute{V}$ devient $C\acute{V}$

a) $C\check{V} + C\acute{V}$ devient $C\check{V}C\acute{V}$

$C\acute{V} + C\grave{V}$ devient $C\acute{V}C\grave{V}$

b) $C\check{V} + C\grave{V}$ devient $C\check{V}C\grave{V}$

R3: Un ton [bas] entre un ton [haut] et un ton [bas] devient [haut].

(25) [n.haut] → [haut]/ [haut] { $\frac{\text{---}}{\#}$ } [n.haut]

R4: Quand une des unités de placement d'un contour [non-monotone] à la frontière est au contact d'une unité de placement de même valeur, ce contour devient [monotone] et de valeur inverse de celle de l'unité de contact.

Cette règle s'applique à des unités en combinaison lorsque le contour est réalisé sur un même support syllabique. Toutefois N. Tersis note une tendance à dépasser ce cadre dans le cas de structure $C\check{V}C\acute{V} + C\acute{V}$ qui donne $C\check{V}C\grave{V} + C\acute{V}$, exemple /bòró fó/ devient bòrò fó 'un homme' [Tersis 1972a:82].

Ainsi, en partant des schèmes du proto-songhay on obtient le système dendi

$$(26) \quad \left[\begin{array}{l} \text{n. mon.} \\ \alpha \text{ haut} \end{array} \right] \rightarrow \left\{ \begin{array}{l} \left[\begin{array}{l} \text{mon.} \\ \text{n. } \alpha \text{ haut} \end{array} \right] / \text{---} \# \left[\begin{array}{l} \text{mon.} \\ \alpha \text{ haut} \end{array} \right] \quad (a) \\ \left[\begin{array}{l} \text{mon.} \\ \alpha \text{ haut} \end{array} \right] / \left[\begin{array}{l} \text{mon.} \\ \text{n. } \alpha \text{ haut} \end{array} \right] \# \text{---} \quad (b) \end{array} \right.$$

par l'application de R2 tandis que l'adjonction des règles R3 et R4 permet d'obtenir les caractéristiques du zarma.

10. Des systèmes à quatre tons aux systèmes à trois tons (kaado et tasawaq)

Nous illustrerons ce passage avec le kaado et le parler ingelsi de la tasawaq; dans les deux cas le passage au système à trois tons est en relation avec la réduction des contours $\left[\begin{array}{l} \text{non-monotone} \\ \text{haut} \end{array} \right]$ (v) lorsqu'ils sont réalisés sur un même support syllabique mais la ressemblance se limite à ce point et les règles qui décrivent les changements pour l'un ou l'autre dialecte ne sont pas directement comparables.

11. Le kaado

Par rapport au zarma, les changements dans le cadre de l'unité élémentaire portent sur la réduction des modulations appliquées sur un même support syllabique en position interne, exemples:

(27)	Zarma	Kaado	
a. { ˩ ˨ }	lǒ·mà tǔ·rì	ló·mà tú·rì	'bouchée' 'arbre'
b. { ˨ ˩ }	mâ·rí bâ·ní mû·tí	má·rì bá·nì mú·tì	'soubala' 'acacia (sp)' 'cul'

Et sur la transformation en P2 du contour $\left[\begin{array}{l} \text{non-monotone} \\ \text{haut} \end{array} \right]$ en $\left[\begin{array}{l} \text{monotone} \\ \text{non-haut} \end{array} \right]$ soit ˩ ˩ devient ˩ ˨, exemples:

(28)	Zarma	Kaado	
a. { ˩ }	hǎŋ bɪ tǎm ŋwǎ zǎm	hàŋ bì tàm nà zəm	'boire' 'hier' 'captif' 'manger' 'forgeron'

	Zarma	Kaado	
b. {̀ ́}	nò·rú	nò·rù	'argent'
	dò·nú	dò·nú	'boule de mil'
	càtú	cètù	'lancer, projeter'
	bàrí	bèrì	'cheval'
	bìrí	bìrì	'os'
	zùrú	zùrù	'courir'
	zòngó	ńzòngò	'chacal'
c. {̀ ́ ́}	tùrà·rí	tùrà·rì	'parfum'
	à zàká	à zàkà	'richesse'
	kòsàngú	kòsòngù	'parler violemment'
	bòtògò	bòtògò	'boue'

Cette dernière transformation qui affecte uniformément les monosyllabes est moins régulière et moins générale dans le cadre des polysyllabes pour lesquels nous relevons quelques cas où le résultat du changement n'est pas [monotone] et quelques autres cas qui ne présentent pas ce changement, exemples:

(29)	kò kòtí	kó gótí	'maïs'
	hùmbùrú	hùmbùrú	'mortier'
	là·bú	lèbú	'terre'
	kòpsí	kòmsí	'animal'
	bàtú	bètú	'attendre'
	tà·fé	tà·fé	'pagne'

La disparition du contour [non-monotone]_{haut} peut être prévue par la règle ci-dessous qui peut se formuler de deux façons différentes selon que l'on privilégie la notion du contour ou celle de contexte.

R5: Un ton [haut] entre un ton [bas] et la [pause] devient [bas] ou bien

Un contour [non-monotone]_{haut} sur P2 devient [monotone]_{non-haut}. Soit:

[haut] → [n.haut]/[haut]___# ou bien [n.mon.]_{haut} → [mon.]_{n.haut}]/[P2]

Cette règle s'applique sans restriction quand P2 est constitué par un support monosyllabique et elle décrit une tendance dans les autres cas, compte tenu des restrictions mentionnées plus haut.

L'évolution des contours [non-monotone] en position non-finale semble uniquement déterminé par la reconnaissance d'une ligne contrastive dans l'unité élémentaire; en effet, c'est un ton [haut] qui remplace le ton [montant] et non pas un ton [bas]; par exemple, (Z)tǎ·rì 'arbre' et (Z)mâ·rí 'sombala' sont tous les deux représentés avec le schème CVCV̄. Cette évolution peut être

décrite en faisant appel aux traits prosodiques auxiliaires: la syllabe initiale accentuée compte deux unités de placement en face de la syllabe finale qui n'en compte qu'une, ce qui peut être ainsi représenté:

$$(30) \quad \begin{array}{ccc} \underline{CV}V & \underline{CV} & = & \underline{C}VV & \underline{CV} \\ 'S1 & S2 & & 'S1 & S2 \end{array}$$

On supposera une réduction qui se fera en rapport avec cette pondération par un règle qui prévoit la monotonie du contour initial.

R6: Un contour [non-monotone] devient [monotone] en position non-finale quand le trait [non-monotone] est réalisé sur un même support syllabique.

On admettra également que la valeur [haut] ou [bas] du contour est lié à la place de l'accent et la règle de redondance ci-dessous décrit cette liaison.

RR6: La syllabe accentuée s'identifie à la syllabe haute; corrélativement, la syllabe non-accentuée devient basse pour garder la valeur du nouveau contour.

$$(31) \quad \left. \begin{array}{l} [\text{acc.}] \Rightarrow [\text{haut}] \\ \text{et corrélativement} \\ [\text{n.acc.}] \Rightarrow [\text{n.haut}] \end{array} \right\} \quad [\alpha \text{ acc.}] \Rightarrow [\alpha \text{ haut}]$$

d'qù,
'CVCV et 'CVCV \Rightarrow 'CVCV

Au niveau des contraintes, il semble que l'unité élémentaire ait une plus grande autonomie en kaado qu'en zarma; la règle de relèvement tonal qu'on dégage en kaado [Ducroz et Charles 1979] est voisine de la règle R3 du zarma mais elle s'en distingue par les conditions de son application: on retient surtout en zarma la valeur de l'environnement tonal (un ton [bas] entre un ton [haut] et un ton [bas]) sans attacher une importance particulière à la place de la frontière de l'unité tandis que ce dernier caractère intervient en kaado; nous avons la règle:

R7: Un ton [bas] précédé par une unité terminée par un ton [haut] devient [haut].

$$(32) \quad [\text{n.haut}] \rightarrow [\text{haut}]/[\text{haut}]\# ___$$

Cette règle supprime certaines des contraintes du zarma; ainsi, les combinaisons $\leq \geq + \geq \geq$ et $\leq \geq + \geq \leq$ sont réalisables en kaado alors qu'elles étaient respectivement transformées en $\leq \leq + \leq \geq$ et $\leq \leq + \geq \leq$ en zarma: d'autre part, la règle de contraction du zarma (R4) ne s'applique pas en kaado où les combinaisons $\hat{C}\hat{V} + \hat{C}\hat{V}(CV)$, $(CV)\hat{C}\hat{V} + \hat{C}\hat{V}$ et $\hat{C}\hat{V}\hat{C}\hat{V} + \hat{C}\hat{V}$ sont réalisables.

12. La tasawaq (parler ingelsi)

L'inventaire des schèmes ingelsi diffère de celui du kaado en ce qui concerne les trisyllabes; nous y relevons les types suivants:

(33)	{ ˊ ˊ ˊ }	bímbíní	'guêpe maçoné'	hándírí	'rêver'
	{ ˊ ˊ ˊ }	hánsíní	'chèvre'	gòngòrí	'oeuf'
	{ ˊ ˊ ˊ }	tùgúzì	'bois'	wàʔázù	'prêcher'
	{ ˊ ˊ ˊ }	tàlàqà	'pauvre'	àʔà·tà	'varan'
	{ ˊ ˊ ˊ }	àlkittáb	'livre' ²³		

On remarquera aussi par la mise en correspondance des unités ingelsi avec celles du zarma ou du dendi, l'existence d'une confusion entre les schèmes ˊ ˊ ˊ et ˊ ˊ ˊ au profit de ˊ ˊ ˊ, exemples:

(34)	Zarma	Dendi	Ingelsi	
	gòrṅò	gòṅòlò	>	gòròngó 'poulet'
	hìncìn	hàṅkìnè	>	hánsíní 'chèvre'
	hùmbùrú	hàmùnú	>	hàmbùrú 'mortier'

Néanmoins le schème ˊ ˊ ˊ existe et il est représenté par de nombreuses unités empruntées au touareg, qui étaient accentuées sur la syllabe antépénultième ' - - -, exemples:

(35)	tàlàqà	'pauvre'	àʔà·tà	'varan'
	tìggìyà	'témoin'	tè·nèdè	'avoir la fièvre'
	tàkò·bà	'épée'		

On remarquera par ailleurs que le contour [non-monotone]_{haut} réalisé sur un monosyllabe a disparu et qu'il est remplacé par un ton [haut] et non pas par un ton [bas] comme en kaado tandis que les dissyllabes de la forme CVCV gardent leur schème tonal, exemples:

(36)	Zarma	Ingelsi	
	bɿ	bí	'hier'
	ṅwǎ	wá	'manger'
	cábú	séb	'raser'
	kò·ró	qò·ró	'crapaud'
	zùmbú	zùmbú	'descendre'
	kùsú	kùsú	'canari'

Enfin, les modulations appliquées sur un même support syllabique sont inexistantes en position interne.

²³Le schème ˊ ˊ ˊ, rarement attesté, ne correspond qu'à une structure d'emprunt et ne sera pas pris en considération.

Ces changements ne semblent pas provoqués par un phénomène unique: le changement #CV̇# > #ĊV# constitue un phénomène parallèle à celui que nous avons reconnu en kaado et une règle similaire peut en rendre compte.

R8: Un ton [bas] devient [haut] s'il est suivi par un ton [haut] quand les deux unités sont réalisées sur un même support syllabique.

(37) [n.haut] → [haut]/#___[haut]#

Cette règle ressemble à une règle d'assimilation régressive à la différence de la règle R5 du kaado qui ressemble à une règle d'assimilation progressive; toutes les deux ont en commun de faire disparaître la modulation montante et pourraient être représentées comme suit:

(38) R5/8 $\begin{bmatrix} \text{n.mon.} \\ \text{haut} \end{bmatrix} \rightarrow \begin{bmatrix} \text{mon.} \\ \alpha \text{ haut} \end{bmatrix} / \# _ _ \#$

toutefois, en ingelsi, son application est limitée car les schèmes [non-monotone] réalisés sur les dissyllabes et les trisyllabes restent inchangés.

La confusion entre les schèmes $\grave{\ } \grave{\ } \acute{\ }$ et $\grave{\ } \grave{\ } \grave{\ }$ résulte d'un autre ordre de faits car le résultat de cette confusion a justement la forme qui devrait subir le changement par l'application d'une éventuelle règle R8 généralisée; on s'attendrait à $\grave{\ } \grave{\ } \acute{\ } = \acute{\ } \acute{\ } \acute{\ } > \acute{\ } \acute{\ } \acute{\ }$ et nous avons $\grave{\ } \grave{\ } \acute{\ } = \grave{\ } \grave{\ } \grave{\ } > \grave{\ } \grave{\ } \acute{\ }$ de plus, le changement n'a pas fait disparaître le schème $\grave{\ } \grave{\ } \grave{\ }$ qui, comme nous l'avons souligné, est toujours bien représenté par des mots empruntés au touareg.

13. Hypothèse sur la confusion de $\grave{\ } \grave{\ } \acute{\ }$ avec $\grave{\ } \grave{\ } \grave{\ }$

Pourquoi les emprunts au touareg de schème '- - - qui sont réinterprétés par $\grave{\ } \grave{\ } \grave{\ }$ n'ont-ils pas pris la forme $\grave{\ } \grave{\ } \acute{\ }$ avec les unités songhay qui possédaient ce schème $\grave{\ } \grave{\ } \grave{\ }$?

On pourrait supposer qu'il en soit ainsi parce que la confusion entre les unités songhay a eu lieu avant l'emprunt et l'intégration des unités touarègues mais, cette supposition n'est pas satisfaisante car d'une part elle ne rend pas compte du changement, qui reste à expliquer, et d'autre part, elle n'explique pas pourquoi le schème $\grave{\ } \grave{\ } \grave{\ }$ a été attribué à ces mots d'emprunt puisqu'on suppose que ce schème n'existe plus dans la langue. Nous proposerons l'hypothèse suivante: les schèmes '- - - du touareg ont pris la forme $\grave{\ } \grave{\ } \grave{\ }$ sans se confondre avec les unités songhay originellement de forme $\grave{\ } \grave{\ } \grave{\ }$ parce qu'ils

sont justement à l'origine du changement qui a conduit à la confusion entre les unités songhay de schème $\grave{\text{a}} \grave{\text{a}} \grave{\text{a}}$ et de schème $\grave{\text{a}} \grave{\text{a}} \acute{\text{a}}$.

On supposera en tasawaq l'existence des mêmes traits auxiliaires que dans les autres dialectes du songhay et on admettra que l'assimilation des schèmes accentuels du touareg aux schèmes tonals se fait par l'identification de l'accent avec le ton [haut], comme on peut le constater dans les cas simples,

exemples:

(39)	áfáràg	'enclos'	áknè	'jumeau'
	ákábàl	'retenir'	ízbàr	'éperon'
	tàlágàz	'pastèque'	sàràq	'renifler'
	í l s	'langue'	isméd	'pointu'
	izzár	'devancer'		

en face des formes touarègues (tawəlləmmət) de même sens:

(40)	a fárag		l'ekne	
	a kábal (de l'əkbəl 'soutenir')		l'əzbər	'percer'
	e l'əgǎz (masculin)		l'əsrəgh	'aspirer par le nez'
	l l s		ə sməd	
	l'zar			

Les séquences songhay $\grave{\text{a}} \grave{\text{a}} \grave{\text{a}}$ qui ne possèdent pas de ton [haut] sont caractérisés à la fois par une intensité initiale et par une certaine tension qui sous-tend la monotonie, soit '- $\grave{\text{a}}$ -'. En raison de cette intensité initiale, le schème touareg '- - -' tend à s'identifier au schème songhay $\grave{\text{a}} \grave{\text{a}} \grave{\text{a}}$; le passage de $\grave{\text{a}} \grave{\text{a}} \grave{\text{a}}$ à $\grave{\text{a}} \grave{\text{a}} \acute{\text{a}}$ illustrerait alors une tendance à préserver le trait de tension/monotonie; celui-ci s'applique plus spécialement sur la dernière unité de placement, la confusion avec le ton [haut] en est facilitée; on aura ainsi un changement tonal déterminé par l'action du touareg: '- - -' devient $\grave{\text{a}} \grave{\text{a}} \grave{\text{a}}$ tandis que $\grave{\text{a}} \grave{\text{a}} \grave{\text{a}}$ devient $\grave{\text{a}} \grave{\text{a}} \acute{\text{a}}$ pour préserver la tension qui caractérise la monotonie en distinguant la dernière unité de placement.

14. La réduction de l'inventaire des schèmes et contraintes

Le nombre des schèmes possibles sur les trisyllabes est réduit en ingelsi par rapport à celui des autres parlers; cette réduction n'est pas le fait de pertes de contraste sur P2 mais sur P1, c'est à dire sur la syllabe initiale; il n'y a plus que quatre schèmes trisyllabiques qui correspondent aux différentes possibilités réalisables en P2, soit:

(41)	{- ' ` , - ` ` , - ` ' , - ' ' }
------	----------------------------------

On postulera la règle:

R9: L'opposition entre [haut] et [bas] est neutralisée en Pl.

Une règle de redondance prévoira la forme des réalisations.

RR9: L'unité neutralisée sera représentée par un ton [bas] sauf si le contour qui la suit est $\begin{bmatrix} \text{monotone} \\ \text{haut} \end{bmatrix}$.²⁴

D'autre part, l'ingelsi ne connaît pas la règle du relèvement tonal.²⁵ Les schèmes gardent leurs formes sauf dans certaines combinaisons avec les monosyllabes²⁶ où les combinaisons sont régies par les deux règles suivantes:

R10: Un monosyllabe [non-monotone] en combinaison avec un polysyllabe devient $\begin{bmatrix} \text{monotone} \\ \text{non-haut} \end{bmatrix}$ quand il est réalisé sur un unique support syllabique.

(42) $\begin{bmatrix} \text{n.mon.} \\ \text{n.haut} \end{bmatrix} \rightarrow \begin{bmatrix} \text{mon.} \\ \text{n.haut} \end{bmatrix} / \# \underline{\quad} \# - - (\dots)$
 $(\dots) \text{CV} \# \underline{\quad} \#$

R11: L'opposition entre [haut] et [bas] est neutralisée sur le premier terme monosyllabique d'une combinaison.

RR11: L'unité neutralisée est représentée par un ton [bas] sauf si elle est suivie par un dissyllabe muni d'un contour $\begin{bmatrix} \text{monotone} \\ \text{haut} \end{bmatrix}$.

La règle R10²⁷ est une règle d'abrègement; d'autre part, R11 sera utilement comparée à R9 qui prévoit la neutralisation du ton [haut] à l'initiale de l'unité élémentaire.

15. Du système tonal aux systèmes accentuels

Le passage du système tonal aux systèmes accentuels s'effectue de façon parallèle en songhay oriental et en songhay septentrional;²⁸ il est le résultat

²⁴Ce dernier cas constitue un exemple d'assimilation régressive et nous avons vu p. 295-296 que l'assimilation régressive expliquait déjà le passage [v] → [ʷ].

²⁵Il n'est peut être pas inutile de rapprocher l'indépendance de l'unité élémentaire que l'absence de cette règle implique avec l'existence de la neutralisation des oppositions tonales sur les unités de placement initiales des unités élémentaires trisyllabiques.

²⁶Ces règles sont présentées dans R. Nicolaï [1980a].

²⁷A rapprocher des règles R2 et R3 présentées par N. Tersis.

²⁸Abstraction faite de l'action particulière due au contact entre le touareg et le songhay septentrional.

de confusions entre certains schèmes, lesquelles semblent illustrer un même processus d'affaiblissement. Nous présentons ci-dessous la forme de ce processus et quelques hypothèses sur son développement avant de décrire son actualisation dans les dialectes.

16. La confusion des schèmes

Dans les dialectes actuels tout se passe comme si les schèmes se confondaient entre eux, sauf ceux qui possèdent un contour $\begin{bmatrix} \text{non-monotone} \\ \text{non-haut} \end{bmatrix}$ en P2 ($\overset{\sim}{\underset{\sim}{\frown}}$); ainsi dans le cadre dissyllabique, les schèmes $\overset{\sim}{\underset{\sim}{\frown}}$, $\overset{\sim}{\underset{\sim}{\frown}}$ et $\overset{\sim}{\underset{\sim}{\frown}}$ s'identifient l'un à l'autre et s'opposent au schème $\overset{\sim}{\underset{\sim}{\frown}}$:

$$(43) \quad \begin{array}{c} \overset{\sim}{\underset{\sim}{\frown}} = \overset{\sim}{\underset{\sim}{\frown}} = \overset{\sim}{\underset{\sim}{\frown}} \neq \overset{\sim}{\underset{\sim}{\frown}} \\ \text{---} \quad \text{---} \quad \text{---} \end{array}$$

On peut supposer que cet état de fait est la conséquence de neutralisation d'une part entre [monotone] et [non-monotone] dans le contexte [haut], soit: $\overset{\sim}{\underset{\sim}{\frown}} = \overset{\sim}{\underset{\sim}{\frown}}$; d'autre part entre [haut] et [non-haut] dans le contexte [monotone], soit: $\overset{\sim}{\underset{\sim}{\frown}} = \overset{\sim}{\underset{\sim}{\frown}}$. On a déjà noté l'existence de la confusion en kaado entre les schèmes $\overset{\sim}{\underset{\sim}{\frown}}$ et $\overset{\sim}{\underset{\sim}{\frown}}$ qui souligne la faiblesse du schème $\begin{bmatrix} \text{non-monotone} \\ \text{haut} \end{bmatrix}$ ($\overset{\sim}{\underset{\sim}{\frown}}$) lequel est le premier à disparaître dans les parlers qui présentent des réductions tonales; on dégage ainsi le schème le plus instable: $\begin{bmatrix} \text{non-monotone} \\ \text{haut} \end{bmatrix}$ ($\overset{\sim}{\underset{\sim}{\frown}}$) et le schème le plus stable: $\begin{bmatrix} \text{non-monotone} \\ \text{non-haut} \end{bmatrix}$ ($\overset{\sim}{\underset{\sim}{\frown}}$).

La confusion des schèmes a pu s'établir à partir de l'une des trois possibilités évolutives suivantes:

$$(44) \quad \begin{array}{l} 1 \quad \begin{array}{c} \overset{\sim}{\underset{\sim}{\frown}} = \overset{\sim}{\underset{\sim}{\frown}} = \overset{\sim}{\underset{\sim}{\frown}} \\ \text{---} \quad \text{---} \end{array} \\ 2 \quad \begin{array}{c} \overset{\sim}{\underset{\sim}{\frown}} = \overset{\sim}{\underset{\sim}{\frown}} = \overset{\sim}{\underset{\sim}{\frown}} \\ \text{---} \quad \text{---} \end{array} \\ 3 \quad \begin{array}{c} \overset{\sim}{\underset{\sim}{\frown}} = \overset{\sim}{\underset{\sim}{\frown}} = \overset{\sim}{\underset{\sim}{\frown}} \\ \text{---} \quad \text{---} \end{array} \end{array}$$

Après avoir constaté la faiblesse du schème $\overset{\sim}{\underset{\sim}{\frown}}$ en tasawaq et en kaado nous supposons qu'une évolution qui implique la confusion des schèmes [monotone] entre eux avant la disparition de $\overset{\sim}{\underset{\sim}{\frown}}$ est peu probable, aussi nous nous attachons en premier lieu à l'analyse des deux premiers schémas d'évolution présentés ci-dessus. Du point de vue de leur stabilité dans la langue les schèmes [non-monotone], ($\overset{\sim}{\underset{\sim}{\frown}}$) et ($\overset{\sim}{\underset{\sim}{\frown}}$), qui constituent les pôles extrêmes sur un axe allant de la stabilité maximale à l'instabilité complète sont en même temps

ceux pour lesquels la place de l'accent d'intensité est nettement déterminée puisqu'ils possèdent un contraste de hauteur et que l'on suppose que l'accent est lié au ton [haut]: nous avons d'un côté les réalisations [non-monotone], [↘↗] et [↘↘], et de l'autre côté les réalisations [monotone], [↘↘↘] et [↘↘↘], où l'intensité est moins nettement perceptible, compte tenu de la tension qui caractérise la monotonie. Illustrations:

(45)	forme recons- truite	Zarma	Orient.
↘ ↘ ↘	*táNgárí	tá·rí	ta·rí 'mensonge'
	*dáǵí sí	dé·sí	da·jí 'hache'
↘ ↘ ↘	*NkùNgùrà	ṅkù·rà	ṅku·rá 'tortue'
↘ ↘ ↘	*kàǵamá	kà·má	ka·má 'mâcher'
	*nòǵòrú	nò·rú	no·rú 'monnaie, argent'
↘ ↘ ↘	*tùǵúdì	tù·rì	tu·rì 'arbre, bois'
	*tàNgérà	tàngá·rà	ta·rì 'natte'
↘ ↘ ↘	*dúNgúrì	dúngú·rì	du·rì 'haricot'
↘ ↘	*báǵí	bá·jí	bají 'bière'
	*kí·tí	cí·tí	ci·tí 'jugement'
↘ ↘	*fè·ǵì	fè·jì	fe·jí 'mouton'
↘ ↘	*tàkà	tàkà	takà 'créer'
	*hùwá	wà	wà 'lait'
↘ ↘	*dòǵò	dò	dò 'lieu'
	*hí·ǵì	hí·jì	hi·jì 'se marier'
↘	*rú	zú	zú 'renifler'
↘	*tà	tà	tà 'accepter, recevoir'

17. Première hypothèse sur les étapes probables de l'évolution

La première confusion a-t-elle eu lieu entre ↘↘ et ↘↘ ou bien entre ↘↘ et ↘↘? L'étude des dialectes n'ayant subi que quelques réductions ne nous permet pas de trancher car si ↘↘ s'est confondu avec ↘↘ dans quelques cas tasawaq, il s'est confondu avec ↘↘ en kaado; toutefois la réponse à cette question n'est pas très importante et la détermination de la valeur [monotone] ou [non-monotone] prise par le résultat de la confusion compte plus dans l'analyse que le fait de savoir lequel des deux schèmes [monotone] s'est confondu avec ↘↘, car on peut supposer que cette détermination révèle la forme des rapports structuraux sous-jacents.

Le tableau ci-dessous illustre les possibilités oppositives qui restent après la confusion dans les divers cas possibles: le résultat de la confusion

est souligné.

(46)

	réalisation [monotone] du résultat de la confusion	réalisation [non-monotone] du résultat de la confusion	
˘˘ = ˘˘	˘˘ ~ ˘˘ ˘˘	˘˘ ~ ˘˘ ˘˘	1
˘˘ = ˘˘	˘˘ ~ ˘˘ ˘˘	˘˘ ~ ˘˘ ˘˘	2
	A	B	

Si le résultat de la confusion a été réalisé par un schème [monotone], (˘˘) ou (˘˘), cela laisse supposer qu'il se définit d'abord par rapport à l'autre schème [monotone] et que le schème [non-monotone] se définit globalement par rapport à eux, soit:

(47) $\left(\begin{array}{c} \underline{\underline{\sim}} \sim \sim \sim \\ \uparrow \text{-----} \uparrow \end{array} \right) \sim \sim \sim$

ou bien

(48) $\left(\begin{array}{c} \underline{\underline{\sim}} \sim \sim \sim \\ \uparrow \text{-----} \uparrow \end{array} \right) \sim \sim \sim$

Si le résultat de la confusion a été réalisé par un schème [non-monotone], (˘˘), cela laisse supposer qu'il se définit par rapport à l'autre terme [non-monotone] et que le schème [monotone] se définit globalement par rapport à eux soit:

(49) $\left(\begin{array}{c} \underline{\underline{\sim}} \sim \sim \sim \\ \uparrow \text{-----} \uparrow \end{array} \right) \sim \sim \sim$

ou bien

(50) $\left(\begin{array}{c} \underline{\underline{\sim}} \sim \sim \sim \\ \uparrow \text{-----} \uparrow \end{array} \right) \sim \sim \sim$

Supposer le premier cas revient à établir deux types distincts de règles pour atteindre la forme actuelle des dialectes, l'une portant sur la hauteur et l'autre sur la monotonie. Supposer le deuxième cas revient d'une part à établir une règle unique qui s'applique en deux étapes, et d'autre part à prendre en compte dès le début de l'affaiblissement le contraste qui soutient la nouvelle opposition d'intensité; cette dernière hypothèse semble donc la plus simple "a priori"; dans ce cas, le résultat de la confusion entre $\begin{matrix} \text{[non-monotone]} \\ \text{haut} \end{matrix}$ et $\begin{matrix} \text{[monotone]} \\ \alpha \text{ haut} \end{matrix}$ est $\begin{matrix} \text{[non-monotone]} \\ \text{haut} \end{matrix}$, soit donc l'une des évolutions hypothétiques suivantes:

$$(51) \quad \begin{array}{ccccccc} \backslash & / & = & / & \backslash & \neq & \backslash & / & \backslash \\ & \underbrace{\quad \quad \quad} & & & & & & & \\ & \backslash & / & & & = & \backslash & / & \backslash \\ & & & \underbrace{\quad \quad \quad} & & & & & \\ & & & \backslash & / & & \neq & \backslash & / & \backslash \\ & & & & & & & & & \neq & \backslash & / & \backslash \end{array}$$

ou bien

$$(52) \quad \begin{array}{ccccccc} \backslash & / & = & \backslash & / & \neq & / & \backslash & \backslash \\ & \underbrace{\quad \quad \quad} & & & & & & & \\ & \backslash & / & & & = & / & \backslash & \backslash \\ & & & \underbrace{\quad \quad \quad} & & & & & \\ & & & \backslash & / & & \neq & / & \backslash & \backslash \\ & & & & & & & & & \neq & / & \backslash & \backslash \end{array}$$

18. Deuxième hypothèse sur les étapes de l'évolution

L'étude des systèmes tasawaq et kaado qui ont fait l'objet de réductions partielles de schèmes nous permet de fournir quelques objections à l'hypothèse ci-dessus présentée car, si la confusion s'est bien faite entre [monotone] et [non-monotone], son résultat est représenté dans les deux cas par le schème [monotone];²⁹ autrement dit, tout se passe comme si la nécessité de distinction s'établissait par rapport à $\leq \leq$ plutôt que par rapport à $\leq \geq$.

Cela nous amène à admettre que le risque de confusion entre les deux schèmes [non-monotone] est faible, mais que par contre il est grand entre $\geq \leq$ et l'un des schèmes [monotone] en raison de la faiblesse du contraste; la recherche de différenciation ne s'établira que dans l'ensemble des unités susceptibles d'être confondues, ce qui exclut $\leq \geq$. De ce fait le résultat de la confusion s'opposera nécessairement à un terme [monotone] et la forme qui garde le contraste maximal sera le schème [monotone] de valeur opposée à la forme non-confondue, soit:

$$(53) \quad \leq \leq = \backslash / \neq \backslash \backslash$$

ou bien

$$(54) \quad \geq \geq = \backslash / \neq / /$$

Les confusions reconnues en songhay oriental et septentrional peuvent résulter de deux processus indépendants; on peut supposer en premier lieu la même

²⁹Cf. supra p.292 et sv. puis p.295 et sv. Par ailleurs, nous avons vu que le passage de $\backslash \backslash \backslash$ à $\backslash \backslash /$ en tasawaq est considéré comme un cas particulier d'évolution déterminé par le contact avec le touareg, ce cas ne peut donc pas être pris en considération ici.

confusion qu'en kaado, c'est à dire la disparition du contraste entre $\backslash \acute{\ }$ et un schème [monotone] dont le résultat est [monotone]; le contraste entre $\backslash \acute{\ }$ et $\acute{\ } \acute{\ }$ ou $\backslash \backslash$ est faible et la disparition de $\backslash \acute{\ }$ ne met pas en cause les valeurs tonales du système, de ce fait, la confusion ne met pas en évidence l'importance potentielle des traits auxiliaires d'intensité; après cette confusion, on se trouve avoir affaire à un système tonal comportant l'inventaire de schèmes suivants { $\acute{\ }$, $\backslash \backslash$, $\acute{\ } \backslash$ } qui ne comprend plus que des schèmes stables.

On suppose alors l'actualisation du deuxième processus c'est à dire la neutralisation générale de l'opposition de hauteur; la mise en évidence des traits auxiliaires est alors une conséquence de cette neutralisation; la tension qui caractérise le contour [monotone] s'opposant à un contour accentué à l'initiale est interprétée comme un accent sur la finale: ' - - ~ ± - > ' - - ~ - ' - ; ainsi le processus de neutralisation de la hauteur est indépendant de celui qui conduit à la disparition des schèmes $\backslash \acute{\ }$ car, à la différence de ce dernier, il implique une réinterprétation du système.

Cette dernière hypothèse qui présente l'état actuel des systèmes comme le résultat de l'action de deux processus indépendants paraît être plus en accord avec les faits et plus réaliste que la précédente; ce sera celle que nous choisirons.

19. Les systèmes accentuels

Le système du songhay oriental et celui du songhay septentrional sont proches l'un de l'autre et résultent d'un même processus d'affaiblissement.

En songhay oriental, la comparaison nous permet d'établir les correspondances suivantes:

(55) a.	$\left. \begin{array}{l} (-) \leq \leq \\ (-) \geq \geq \\ (-) \geq \leq \\ (-) \leq \geq \\ (-) - \hat{\ } \end{array} \right\} \begin{array}{l} (-) - \acute{\ } \\ (-) - \grave{\ } \end{array}$	b.	$\left. \begin{array}{l} \acute{C}\acute{V}(C) \\ \grave{C}\acute{V}(C) \\ \acute{C}\grave{V}(C) \\ \acute{C}\hat{V}(C) \end{array} \right\} \begin{array}{l} \acute{C}\acute{V}(C) \\ \grave{C}\acute{V}(C) \end{array}$
---------	---	----	---

c. exemples:	Zarma	Orient.	
dissyllabes	$c\acute{\ } \cdot t\acute{\ }$ $t\grave{a}k\acute{a}$ $f\grave{e} \cdot j\grave{\ }$	$c\acute{\ } \cdot t\acute{\ }$ $t\grave{a}k\acute{a}$ $f\acute{e} \cdot j\acute{\ }$	'jugement' 'créer' 'mouton'

exemples:	Zarma	Orient.	
dissyllabes	hí·jì	hi·jì	'se marier'
monosyllabes	zí	zì	'nager'
	ká	ká	'enlever'
	bŷ	bí	'hier'
	kà	kà	'venir'
	hì	hì	'pirogue'
	dò	dò	'chez soi'
	fóy	hòy	'séjourner'

A la différence de ce qui se passe en songhay oriental les formes du songhay septentrional du groupe nomade sont affectées d'un fort accent d'intensité, qualitativement identique à celui du touareg; il est ainsi très facile de distinguer les schèmes entre eux; nous avons les confusions suivantes:

(56) a.	(-) ˊ ˊ }	(-) - ' -	b.	CV(C) }	
	(-) ˊ ˊ }			CV(C) }	CV(C)
	(-) ˊ ˊ }			CV(C) }	
	(-) ˊ ˋ }	(-) ' - -		CV(C) }	CV(C)
	(-) ˋ ˋ }	(-) - ˋ			

c. exemples (tadaksahak):

ˊ ˊ ˊ	húmbúru(Z)	---->	hamba'ra	'peur'
	tá·rí(Z)	---->	tanga'ren	'mensonge'
ˋ ˋ ˋ	hùmbùru(Z)	---->	hambo'ri	'mortier'
	hàŋkì'nè(D)	---->	hiŋci'ni	'chèvre'
	gòròŋgò(D)	---->	garaŋ'go	'poulet'
ˋ ˊ ˋ	tú·ri(Z)	---->	tu'gudu	'arbre'
	tàngàrà(Z)	---->	taŋ'jera	'natte'
ˊ ˊ ˋ	dúŋgúri(Z)	---->	dup'guri	'haricot'
ˊ ˊ	bé·né	---->	be·'na	'ciel'
	kání	---->	ke·'ni	'se coucher'
ˋ ˋ	hàynì	---->	hay'ni	'mil'
	bàrjì	---->	bar'ji	'écorce'
ˋ ˊ	zùmbú	---->	zum'bu	'descendre'
	cìndí	---->	cin'dí	'reste'
ˊ ˋ	hâm	---->	'ha·mu	'viande'
	fúró	---->	'hu·ru	'entrer'
ˊ	jí	---->	ji	'huile'
ˋ	mò	---->	mo	'oeil'

20. Les règles des changements

En songhay oriental comme en songhay septentrional on supposera l'existence d'une première règle d'affaiblissement semblable à R5/8.

(57) R5/8(b) $\left[\begin{array}{c} \text{n.mon.} \\ \text{haut} \end{array} \right] \rightarrow \left[\begin{array}{c} \text{mon.} \\ \alpha \text{ haut} \end{array} \right]$

puis d'une règle de neutralisation de l'opposition de hauteur.

R12: L'opposition entre [haut] et [bas] est neutralisée.

Avec une règle de redondance qui prévoit la forme des réalisations,

RR12: La séquence neutralisée est accentuée sur la syllabe finale sauf si un contour $\left[\begin{array}{c} \text{non-monotone} \\ \text{non-haut} \end{array} \right]$ était réalisé en P2, auquel cas, l'accent porte sur l'avant-dernière unité de placement (première unité de placement du contour réalisé en P2).

La différence entre les évolutions du songhay oriental et celles du songhay septentrional porte sur le traitement du contour $\left[\begin{array}{c} \text{non-monotone} \\ \text{non-haut} \end{array} \right]$ (^) lorsqu'il est réalisé sur un même support syllabique et sur la non-symétrie dans les confusions qui affectent les monosyllabes par rapport aux polysyllabes: en songhay oriental, d'une part la réalisation de deux unités de placement sur la syllabe finale de l'unité n'est pas possible et d'autre part les tons [haut] et [bas] réalisés sur les monosyllabes ne sont pas confondus, ce que soulignent les correspondances ci-dessous:

(58)	Sept.	Orient.	Zarma
	(-) $\overset{!}{-}$	$\left[\begin{array}{c} (-) \overset{\cdot}{-} \\ (-) \overset{\cdot}{-} \end{array} \right]$	(-) $\overset{\cdot}{-}$
	(-) $\overset{\wedge}{-}$	$\left[\begin{array}{c} (-) \overset{\cdot}{-} \\ (-) \overset{\cdot}{-} \end{array} \right]$	(-) $\overset{\wedge}{-}$
	$\left[\begin{array}{c} \overset{\cdot}{-} \\ - \\ \overset{\cdot}{-} \end{array} \right]$	$\left[\begin{array}{c} \overset{\cdot}{-} \\ \overset{\cdot}{-} \\ \overset{\cdot}{-} \end{array} \right]$	$\overset{\cdot}{-}$
	$\overset{\wedge}{-}$	$\left[\begin{array}{c} \overset{\cdot}{-} \\ \overset{\cdot}{-} \\ \overset{\cdot}{-} \end{array} \right]$	$\overset{\wedge}{-}$

On peut rendre compte de la différence entre les deux systèmes en supposant l'existence en songhay oriental d'une règle de réduction qui s'applique quand le contour [non-monotone] en P2 est réalisé sur un unique segment syllabique; cette règle comprend deux sous-règles, selon que l'on a affaire à un monosyllabe ou à la syllabe finale d'un polysyllabe:

RL3: $R \alpha \left[\begin{smallmatrix} \text{n.mon.} \\ \alpha \text{ haut} \end{smallmatrix} \right] \rightarrow \left[\begin{smallmatrix} \text{mon.} \\ \alpha \text{ haut} \end{smallmatrix} \right] / \#CV\#$

(simplification par suppression de la première unité de placement de P2)

$$R\beta \begin{matrix} \hat{=} & \hat{=} & \rightarrow & - & \hat{=} \\ P1 & P2 & & P2 & \end{matrix}$$

(simplification par report de la première unité de placement de P2 en P1, d'où suppression de P1)

Elle permet de rendre compte des confusions entre $\hat{=}$ et $\hat{=}$, $\hat{=}$ et $\hat{=}$ puis entre $(-)\hat{=}$ et $(-)\hat{=}$. Ensuite, les deux règles, celle du contour $\left[\begin{smallmatrix} \text{non-monotone} \\ \text{haut} \end{smallmatrix} \right]$ et celle de neutralisation s'appliqueront de la même façon qu'en songhay septentrional, mais le contexte d'application de la neutralisation de l'opposition de hauteur sera limité aux polysyllabes.

Le passage au songhay oriental (système à accent fixe) implique la disparition de la contrainte présentée dans RR12.

21. Le schème ['---] dans le songhay du groupe nomade

On trouve en tihifit et en tadaksahak le schème ['---] qui n'existe pas en songhay oriental; nous ne pouvons pas le dériver du fonds songhay et il n'est attesté que dans des unités empruntées, pour la plupart issues du touareg, exemples:

- (59) 'tasaga 'côte'
 'takazza 'perle'
 'so·roŋan 'étages'
 'ma·tiga 'arachide'

Ainsi son intégration nécessite quelques explications. Nous avons noté en tawaraq l'existence d'une évolution particulière des trisyllabes au contact du schème emprunté ['---]; dans la mesure où en songhay du groupe nomade également ce schème ne se confond pas avec les anciens schèmes songhay $\hat{=}$, on peut supposer le même processus évolutif et admettre une étape où '--- devient $\hat{=}$ tandis que $\hat{=}$ devient $\hat{=}$; mais l'existence de cette étape ne permet pas pour autant d'expliquer pourquoi le représentant du schème touareg ['---] ne s'est pas confondu avec les schèmes $\left[\begin{smallmatrix} \text{monotone} \\ \text{haut} \end{smallmatrix} \right]$ car la neutralisation ultérieure de l'opposition de hauteur devait conduire aux confusions suivantes: $\hat{=}$ = $\hat{=}$ = $\hat{=}$. On ne voit pas pour quelle raison les nouveaux trisyllabes de schème $\hat{=}$ ne seraient pas confondus avec les trisyllabes de schèmes $\hat{=}$ de la même manière que les dissyllabes et monosyllabes de schème $\left[\begin{smallmatrix} \text{monotone} \\ \text{non-haut} \end{smallmatrix} \right]$ se

sont confondus avec leurs correspondants de schème [monotone]_{haut}].

22. Hypothèse de l'évolution discontinue

Il est possible de rendre compte de ces apparentes incohérences en supposant que l'on n'a pas affaire à une évolution particulière du songhay sous l'influence du touareg mais à un emprunt complet du songhay par des locuteurs touareg qui l'ont réinterprété à travers le système de leur langue qu'ils ont ensuite abandonnée en tant que langue première. Dans ce cas les locuteurs identifient le ton [haut] à la syllabe accentuée quand ils reconnaissent un contraste, ce qui conduit à identifier:

$$(60) \quad \begin{array}{l} \text{'--} = \{ \overset{\wedge}{\text{'}} \overset{\wedge}{\text{'}} , \overset{\wedge}{\text{'}} \overset{\wedge}{\text{'}} \} \\ \text{--'} = \overset{\wedge}{\text{'}} \overset{\wedge}{\text{'}} \end{array}$$

Cette identification est en accord avec les faits mais le problème reste posé pour les schèmes [monotone]. Un schème [monotone], comme une séquence accentuée sur la finale, implique une certaine tension 'anormale' puisque la diction neutre impliquerait une courbe prosodique descendante; les locuteurs touareg, qui ne reconnaissent pas l'opposition de hauteur, sont sensibles à cette tension qui est parallèle à celle qu'ils réalisent dans le schème (-)'-'; de ce fait, ils identifieront (')'' et (')'' avec (-)'-, ce que soulignent les faits; parallèlement, le schème '--- qui appartient déjà au système des locuteurs touareg n'a nullement besoin d'être réinterprété.

En conclusion, quand on fait l'hypothèse que la population étiat berbérophone à l'origine, on a une explication simple et cohérente des faits du songhay du groupe nomade. Par ailleurs cette hypothèse permet de rendre compte plus correctement des caractéristiques particulières du système vocalique (insertion de la voyelle centrale sans réorganisation interne et absence de l'opposition de longueur pour les voyelles moyennes) et des caractéristiques du système consonantique (présence des articulations pharyngalisées et des laryngales).

23. Le songhay occidental

Dans ce dialecte la confusion entre les schèmes prosodiques est complète; les distinctions qui subsistent en songhay septentrional et en songhay oriental n'existent pas. L'actualisation de cette confusion implique que l'opposition

de hauteur a été neutralisée sans que l'intensité ait pu servir de trait de transfert pour soutenir les distinctions résiduelles. Des réalisations prosodiques telles celles que l'on a actuellement dans le songhay oriental pourraient être assez proches de ce stade; en effet, les distinctions prosodiques en songhay oriental sont faiblement perceptibles et remarquables non pas par une différence d'intensité mais plutôt par une légère différence de hauteur et/ou de tension.

24. Remarques générales sur les règles des changements prosodiques

Les règles utilisées pour décrire les changements prosodiques ne sont pas toutes équivalentes et leur formalisme peut masquer des différences importantes. Elles traduisent deux types de changements. Des changements liés à un problème d'adéquation entre les plans en contact (plan prosodique et plan phonématique). Ils se traduisent par la recherche d'une adaptation optimale au niveau de la substance; il s'agit de *règles d'adéquation* et de *règles de réduction*.

La règle R2 illustre une règle d'adéquation: dans ce cas, nous avons supposé un premier stade où l'unité de placement sélectionne la syllabe comme support; après diverses évolutions phonématiques nous constatons, en zarma et en dendi par exemple, que deux unités de placement peuvent être réalisées sur un même support syllabique; la règle qui décrit ce passage est une règle d'adéquation.

La règle R6 illustre une règle de réduction: ce qui était accepté en dendi et en zarma (réalisation de deux unités prosodiques sur un même support syllabique) ne l'est pas (ou plus) en kaado ou en tasawaq; l'incompatibilité créée se résoud ici par la réduction du schème prosodique; une fois le schème réduit, l'incompatibilité entre les deux plans a disparu. Cela conduit (ou peut conduire) à un changement dans le système, mais ce changement n'est déterminé que par une recherche d'équilibre et d'adéquation entre les unités des deux plans en contact; il s'agit en quelque sorte d'un changement mécanique lié à une perte d'ordre syntagmatique.

24.1 Des changements liés à un problème d'interprétation du système. Ils impliquent un changement dans le système des valeurs de la langue (par exemple: transfert de distinctivité d'un paradigme à un autre, changement hiérarchique

dans l'organisation des valeurs), il s'agit de règles liées à une perte d'ordre paradigmatique. De tels changements peuvent être décrits par des *règles de suspension* ou d'*harmonisation*. La règle R9 est une règle de suspension: elle précise que l'opposition entre deux valeurs qui était possible dans un contexte donné à l'intérieur de l'unité élémentaire est suspendue, ce qui entraîne automatiquement une réduction de l'inventaire des schèmes du système des unités élémentaires par rapport à l'inventaire théorique. Une telle règle est nécessairement liée à des facteurs syntagmatiques qui déterminent le lieu de son application (position initiale par exemple); la prise en compte de ces facteurs syntagmatiques prépare le transfert de distinctivité vers un système accentuel.

Les règles R3 et R7 sont des règles d'harmonisation: elles présentent certaines contraintes définies contextuellement qui sont propres à la langue et qui semblent caractériser sa structure. Ces règles impliquent généralement une réduction des schèmes des unités élémentaires combinées en syntagmes mais l'inventaire des schèmes des unités élémentaires n'en est pas réduit pour autant.

25. Les règles d'harmonisation tonale

25.1 La règle du ton [haut]. Nous avons relevé en songhay deux règles d'harmonisation, l'une en songhay kaado (R7) et l'autre en zarma (R3); elles prévoient toutes les deux un relèvement du ton [bas] dans des contextes qui sont très voisins l'un de l'autre (après un ton [haut]):

R3 [n.haut] → [haut]/[haut] $\left\{ \begin{array}{l} \text{—\#} \\ \# \text{—} \end{array} \right\}$ [n.haut]

R7 [n.haut] → [haut]/[haut]#___

Ces deux règles pourraient être rassemblées dans une règle plus générale:

R3/7 [n.haut] → [haut]/[haut] $\left\{ \begin{array}{l} \left\{ \begin{array}{l} \text{—\#} \\ \# \text{—} \end{array} \right\} \text{ [n.haut] (a)} \\ \# \text{—} \text{ (b)} \end{array} \right\}$

qui spécifierait respectivement en (a) et (b) le contexte propre au zarma et au kaado.

25.2 La règle de contraste. N. Tersis [1972a:81] a souligné en zarma la parenté entre la règle que nous avons appelée R3 et celle qui prévoit les con-

traintes à l'intérieur de l'unité élémentaire; en effet, dans la construction des unités élémentaires, le schème $\overset{\sim}{\sim}$ est interdit et cette succession de tons est également interdite au niveau des combinaisons. Dans la mesure où nous analysons l'unité élémentaire en deux paradigmes combinés, P1 et P2, on peut supposer que le schème $\overset{\sim}{\sim}$ est automatiquement transformé en $\overset{\sim}{\sim}$ par l'application d'une règle proche de R3; par ailleurs, nous avons constaté que le schème $\overset{\sim}{\sim}$ était interdit, mais aussi que le schème $\overset{\sim}{\sim}$ semblait quasi-inexistant et nous avons synthétisé ces deux contraintes au niveau du proto-songhay dans la règle de contraste R1 qui permet l'interdiction des deux schèmes; de ce fait R3 constitue l'une des sous-règles de R1 et la règle du ton [haut] peut être interprétée comme un affaiblissement de la règle de contraste du songhay, qui devient une règle d'harmonie et prend la forme suivante:

$$R\alpha \quad \begin{bmatrix} \text{mon.} \\ \alpha \text{ haut} \end{bmatrix} \rightarrow \begin{bmatrix} \text{n.mon.} \\ \alpha \text{ haut} \end{bmatrix} / [\text{n.}\alpha \text{ haut}] \underline{\hspace{1cm}}$$

Cette règle de contraste utilise le trait [monotone] et de ce fait elle implique implicitement que la 'frontière' est reconnue en tant que trait pertinent, ne serait-ce que négativement, dans la mesure où nous avons une 'non-frontière' entre les unités de placement du contour. Le passage de la règle de contraste aux règles du ton [haut] revient à ne conserver qu'une des deux sous-règles que synthétise la variable α , à savoir la valeur [haut]:

$$R\beta \quad \begin{bmatrix} \text{mon.} \\ \text{n.haut} \end{bmatrix} \rightarrow \begin{bmatrix} \text{n.mon.} \\ \text{n.haut} \end{bmatrix} / [\text{haut}] \# \underline{\hspace{1cm}}$$

Le passage à la règle du ton [haut] telle que nous la retrouvons en zarma (R3) correspond à un affaiblissement de l'importance du trait [frontière], affaiblissement en rapport avec la prise en compte du contexte droit par rapport à l'unité de placement qui varie.

Le passage à la règle du ton [haut] telle que nous la retrouvons en kaado (R7) implique la conservation du trait [frontière], mais par contre l'influence du contexte droit est supprimée.

26. Règle de contraste et proto-songhay

Nous avons dans un premier temps supposé que les différentes règles qui lient les unités systématisaient des affaiblissements que nous ne supposons pas exister "a priori" en proto-songhay. Dans la mesure où le rapport entre

certaines de ces règles (les règles d'harmonie) et la règle de construction du proto-songhay est reconnu, on peut se demander si le contraste ainsi dégagé n'est pas plutôt une caractéristique du proto-songhay, ce serait alors sa disparition qui signalerait un certain affaiblissement. Dans ces conditions nous serions amené à considérer qu'il existait en proto-songhay une règle de contraste proche de R_α dont se déduiraient les règles actuelles; en effet R_α possède dans la formulation de ses contraintes tous les éléments qui entrent en jeu dans les règles R3 et R7. Cette règle supposée régirait les combinaisons dans les syntagmes et, en conséquence, le nombre des combinaisons interdites en proto-songhay serait au moins aussi grand que dans le kaado et le zarma. La règle ne serait développée dans ces dialectes (par suppression de certaines contraintes), tandis qu'elle aurait complètement disparu des autres.³⁰

27. Remarques sur les règles de suspension du songhay

Nous avons en songhay plusieurs règles de suspension, par exemple la règle R9 ou la règle R12. L'existence d'une règle de suspension n'implique pas nécessairement le passage d'un système tonal à un système accentuel, mais elle précise une des modalités de ce passage; tout se passe comme si, dans une position donnée, l'opposition des valeurs sur une unité de placement ne se faisait plus. Cela implique la mise en évidence dans l'unité élémentaire de deux catégories d'unités, celles qui sont marquées par l'opposition de la valeur et celles qui ne le sont pas.³¹

En l'absence de règles de suspension le système n'est lié que par l'opposition des valeurs sur les unités de placement. L'introduction de l'affaiblissement que précisent les règles de suspension implique cette division de l'inventaire des unités de placement de l'unité élémentaire en unités touchées par la

³⁰Le développement de la règle de contraste, considéré sous cet angle, pourrait servir à la classification typologique des dialectes.

³¹En ingelsi la suspension n'a lieu qu'en P1, elle ne remet pas en cause l'existence du système tonal, la règle prévoyant la réduction du nombre des schèmes pouvant tout aussi bien être considérée comme une règle de contrainte; cette suspension a pour conséquence de mettre en évidence la position initiale de l'unité élémentaire.

règle et en unités qui ne le sont pas; cela peut se lier dans un rapport de constante à variable où la variable est constituée par les unités touchées par la règle; toutefois, une telle division dans le schéma implique au niveau de l'actualisation la prise en compte de traits de substance qui n'étaient pas pertinents dans l'analyse tonale (position, accent, tension) ce qui conduit à une reconnaissance partielle de faits définis contrastivement dans le cadre de l'unité élémentaire.

I. TRANSCRIPTION SYMBOLIQUE ET REMARQUES LIMINAIRES

c	occlusive orale sourde palatale
j	occlusive orale sonore palatale
k', g'	occlusives vélaires légèrement palatalisées
y	semi-consonne palatale
h	fricative laryngale sourde
Σ	fricative laryngale sonore
ʔ	occlusive glottale
ḡ	un point souscrit sous une consonne apicale signale la pharyngalisation
ḥ	un trait suscrit sur la consonne signale une forme palatale 'étalée'
kw, wa	la liaison souscrite signale qu'il s'agit d'une unique unité phonologique

CV'CV, CVC'CV, 'CVCV l'apostrophe devant une succession CV signale l'accent

[˘] ton bas [˘] ton descendant

[˙] ton haut [˙] ton montant

ˉ le tiret horizontal symbolise l'unité de placement indépendamment de son support phonématique

* signale une forme supposée en proto-songhay

() dans les exemples, signalent une forme non-acceptée par certains locuteurs

() dans les formules, signalent la facultativité de l'élément inséré

() dans les tableaux de phonèmes, signalent l'appartenance de l'élément inséré à un autre niveau de structure

{a,b...} désignent des ensembles d'unités considérés en tant que classes, corrélatifs ou catégories

Dans les relevés d'attestations, la point virgule (;) sépare des formes appartenant à des parlers différents d'un même dialecte.

Les 'traductions' proposées pour les exemples correspondent aux formes zarma, arbitrairement choisies comme unités de référence sauf lorsque l'unité ne possède pas de correspondant dans ce dialecte comme c'est le cas, par exemple, pour de nombreuses unités du songhay septentrional qui ont été empruntées au touareg; elles ne précisent qu'une des valeurs lexicales de ces unités et n'épuisent nullement leurs champs sémantiques.

En l'absence d'autre indication, les parlers choisis pour illustrer les dialectes zarma, kaado, songhay oriental, songhay central et songhay septentrional sont

respectivement, les parlers de Dosso, de Dolbel, de Gao, de Wanobia et Louda, de Tombouctou, d'In-Gall.

Les exemples ne sont pas donnés en transcription phonologique mais dans une transcription phonétique où sont notées les variantes des phonèmes consonantiques; nous avons utilisé pour noter les représentantes des archiphonèmes vocaliques des symboles proches de leurs réalisations, sans chercher toutefois à fixer le détail de ces réalisations qu'il est souvent difficile de déterminer avec exactitude.

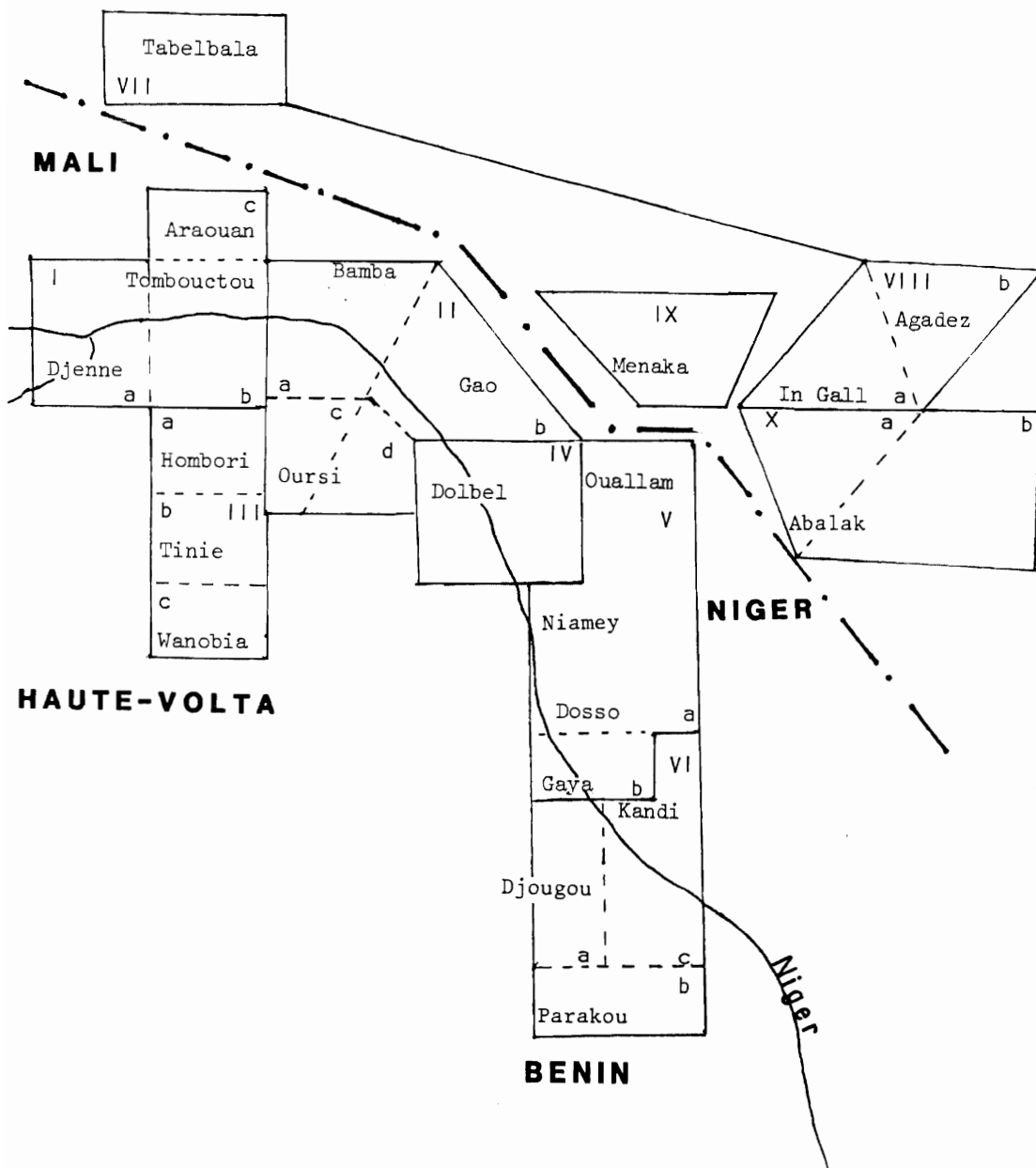
II. REPARTITION SCHEMATISEE DES SOUS-ENSEMBLES
DIALECTAUX DU SONGHAY

(Voir la carte, page suivante.)

Songhay Meridional (SM)

- | | |
|---|--|
| <p>I. Songhay Occidental (Occid)</p> <ul style="list-style-type: none"> a) Djenne (Djn) b) Tombouctou (Tbk) c) Araouan (Arn) <p>II. Songhay Oriental (Orient)</p> <ul style="list-style-type: none"> a) Bamba (Bba) b) Gao (Gao) c) Alkaseybaten (Ksb) d) Gabero (Gbr) <p>III. Songhay Central (Central)</p> <ul style="list-style-type: none"> a) Hombori (Hbr) b) Tinie (Tni) c) Mareense (Mrs) <p>IV. Songhay Kaado (SK)</p> <p>V. Zarma (Z)</p> <ul style="list-style-type: none"> a) Dosso (Dos) b) Karimama (Krm) | <p>VI. Dendi (D)</p> <ul style="list-style-type: none"> a) Djougou (Djg) b) Parakou (Prk) c) Kandi (Knd) <p><u>Songhay Septentrional (Sept)</u></p> <p>VII. Korandje (Krd)</p> <p>VIII. Tasawaq (Tsw)</p> <ul style="list-style-type: none"> a) Ingelsi (Ngl) b) Emghedeshie (Ngh) <p>IX. Tadaksahak (Tdk)</p> <p>X. Tihifit (Thf)</p> <ul style="list-style-type: none"> a) Tabarog (Tbr) b) Tagdalt (Tgd) |
|---|--|

II. REPARTITION SCHEMATISEE DES SOUS-ENSEMBLES
DIALECTAUX DU SONGHAY



III. INVENTAIRE DES REGLES POSTULEES

- R1 La combinaison d'une valeur sur l'unité de placement de P1 avec un contour [monotone] de valeur opposée en P2 est interdite.
- R2 Un contour [non-monotone] est réalisable sur la syllabe.
Condition: la voyelle n'est pas définie par le trait [bref].
- R3 Un ton [bas] entre un ton [haut] et un ton [bas] devient [haut].
Condition: la règle s'applique à des unités en combinaison quand le ton [bas] est au contact de la frontière interne.
[n. haut] → [haut]/[haut] {#_____#} [n. haut]
- R4 Quand une des unités de placement d'un contour [non-monotone] à la frontière est au contact d'une unité de placement de même valeur, ce contour devient [monotone] et de valeur inverse de celle de l'unité de contact.
Condition: la règle s'applique à des unités en combinaison lorsque le contour est réalisé sur un même support syllabique.
- $$\left. \begin{array}{l} \text{[n. mon.]} \\ \text{[α haut]} \end{array} \right\} \begin{cases} \left[\begin{array}{c} \text{mon.} \\ \text{n. α haut} \end{array} \right] / \text{_____} \# \left[\begin{array}{c} \text{mon.} \\ \text{α haut} \end{array} \right] & \text{(a)} \\ \left[\begin{array}{c} \text{mon.} \\ \text{α haut} \end{array} \right] / \left[\begin{array}{c} \text{mon.} \\ \text{n. α haut} \end{array} \right] \# \text{_____} & \text{(b)} \end{cases}$$
- R5 Un ton [haut] entre un ton [bas] et la [pause] devient [bas].
ou bien
Un contour $\left[\begin{array}{c} \text{non-monotone} \\ \text{haut} \end{array} \right]$ sur P2 devient $\left[\begin{array}{c} \text{monotone} \\ \text{non-haut} \end{array} \right]$.
[haut] → [non-haut]/[haut] _____#
ou bien
 $\left[\begin{array}{c} \text{n. mon.} \\ \text{haut} \end{array} \right] \rightarrow \left[\begin{array}{c} \text{mon.} \\ \text{n. haut} \end{array} \right] / \left[\begin{array}{c} \text{P2} \\ \text{_____} \end{array} \right]$
- R6 Un contour [non-monotone] devient [monotone] en position non-finale.
Condition: [n. mon.] s'applique sur un même support syllabique.
[n. mon.] → [mon.]/_____ [CV]
- RR6 La syllabe accentuée s'identifie à la syllabe haute; corrélativement, la syllabe non-accentuée devient basse pour garder la valeur du nouveau contour.
 $\left. \begin{array}{l} \text{[acc.]} \rightarrow \text{[haut]} \\ \text{et corrélativement} \\ \text{[n. acc.]} \rightarrow \text{[n. haut]} \end{array} \right\} \left[\alpha \text{ acc.} \right] \rightarrow \left[\alpha \text{ haut} \right]$

- R7 Un ton [bas] précédé par une unité terminée par un ton [haut] devient [haut].
 $[n. \text{ haut}] \rightarrow [\text{haut}]/[\text{haut}]\# \underline{\hspace{1cm}}$
- R8 Un ton [bas] devient [haut] s'il est suivi par un ton [haut].
Condition: les deux unités sont réalisées sur un même support syllabique.
 $[n. \text{ haut}] \rightarrow [\text{haut}]/\# \underline{\hspace{1cm}} [\text{haut}]\#$
- R5/8(a) $\begin{bmatrix} n. \text{ mon.} \\ \text{haut} \end{bmatrix} \rightarrow \begin{bmatrix} \text{mon.} \\ \alpha \text{ haut} \end{bmatrix} / \# \underline{\hspace{1cm}} \#$
- R9 L'opposition entre [haut] et [bas] est neutralisée en P1.
- RR9 L'unité neutralisée sera représentée par un ton [bas] sauf si le contour qui la suit est $\begin{bmatrix} \text{mon.} \\ \text{haut} \end{bmatrix}$.
- R10 Un monosyllabe [non-monotone] en combinaison avec un polysyllabe devient $\begin{bmatrix} \text{monotone} \\ \text{non-haut} \end{bmatrix}$.
Condition: il est réalisé sur un unique support syllabique.
 $\begin{bmatrix} n. \text{ mon.} \\ n. \text{ haut} \end{bmatrix} \rightarrow \begin{bmatrix} \text{mon.} \\ n. \text{ haut} \end{bmatrix} / \left\{ \begin{array}{l} \# \underline{\hspace{1cm}} \# \text{--}(\dots) \\ (\dots) \text{CV} \# \underline{\hspace{1cm}} \# \end{array} \right.$
- R11 L'opposition entre [haut] et [bas] est neutralisée sur le premier terme monosyllabique d'une combinaison.
- RR11 L'unité neutralisée est représentée par un ton [bas] sauf si elle est suivie par un dissyllabe muni d'un contour $\begin{bmatrix} \text{monotone} \\ \text{haut} \end{bmatrix}$.
- R5/8(b) $\begin{bmatrix} n. \text{ mon.} \\ \text{haut} \end{bmatrix} \rightarrow \begin{bmatrix} \text{mon.} \\ \alpha \text{ haut} \end{bmatrix}$
- R12 L'opposition entre [haut] et [bas] est neutralisée.
- RR12 La séquence neutralisée est accentuée sur la syllabe finale sauf si un contour $\begin{bmatrix} \text{non-monotone} \\ \text{non-haut} \end{bmatrix}$ était réalisé en P2, auquel cas, l'accent porte sur l'avant dernière unité de placement (première unité de placement du contour réalisé en P2).
- R13 α $\begin{bmatrix} n. \text{ mon.} \\ \alpha \text{ haut} \end{bmatrix} \rightarrow \begin{bmatrix} \text{mon.} \\ \alpha \text{ haut} \end{bmatrix} / \# \text{CV} \#$
(simplification par suppression de la première unité de placement de P2).
- R13 β $\begin{matrix} \hat{\cdot} & \hat{\cdot} & & \rightarrow & - & \hat{\cdot} \\ \text{P1} & \text{P2} & & & & \text{P2} \end{matrix}$
(simplification par report de la première unité de placement de P2 en P1, d'où suppression de P1).

R3/7	[n. haut]	→	[haut]/[haut]	{	{ <u> </u> #}	[n. haut]	(a)
				}	# <u> </u>		(b)
Rα	[<u> </u> mon.]	→	[^{n.} mon.]	/	[n. α haut]	<u> </u>	
	[α haut]		[α haut]				
Rβ	[<u> </u> mon.]	→	[^{n.} mon.]	/	[haut]	# <u> </u>	
	[n. haut]		[n. haut]				

IV. SCHEMA GENERAL DES CORRESPONDANCES ENTRE LES SCHEMES PROSODIQUES

*S	Zarma/Dendi	Ingelsi	Kaado	Orient.	*S nom.	Occid.	exemple	
'	'	'	'	'	'	'	háNbúRú	'peur'
'	'	'	'	'	'	'	hìNbìrì	'mortier'
'	'	'	'	'	'	'	hìNkìní	'chèvre'
'	'	'	'	'	'	'	tùgúdì	'arbre'
'	'	'	'	'	'	'	dúNgúrì	'haricot'
.	^	^	^	'	^	-	(E) àlmân(Z)	'bétail'
'	'	'	'	'	'	'	bó·sí	'cendre'
'	'	'	'	'	'	'	rùRú	'courir'
'	'	'	'	'	'	'	dìdà	'marcher'
'	'	'	'	'	'	'	tóNdì	'pierre'
.	^	^	^	'	^	-	bágà	'vouloir'
'	'	'	'	'	'	'	rèMú	'forgeron'
'	'	'	'	'	'	'	bì-í	'hier'
'	'	'	'	'	'	'	kè	'pied'
'	'	'	'	'	'	'	gí	'huile'

ILLUSTRATIONS

*S Zarma/Dendi Ingelsi Kaado Orient. Tdk Thf Occid.

ILLUSTRATIONS, suite

*S	Zarma/Dendi	Ingelsi	Kaado	Orient.	Tdk	Thf	Occid.	
kìrìngí	kìlìgí (D)	sìrìngí	círlí	nciripí	ciŋ'ji	ʃiŋ'zi	---	'orage'
hìnbìrì	hùmbùrú-hàmùnú	hàmbùrú	húmbùrú	humburú	hambo'ri	hambo'ri	---	'mortier'
kòsòngú	kòsàngú	---	kòsòngù	---	---	---	---	'dispute'
gòròngò	gòrò {gòròlò gòròlò}	gòròngó	{gòròŋ gòròŋà}	gorgó	---	garaŋ'gu	gorgo	'poulet'
hìnkìní	hìŋcìn-hàŋkìné	hànsíní	háŋcín	hancín	hinci'ni	hinji'ni	haŋcin	'chèvre'
tùgúdì	tù·rì	tùgúzì	tú·rì	tu·rì	tu'gudu	tu'guzi	tu·ri	'bois, arbre'
tàngérì	tàngàrà-tèŋè	tàngèrà	tèngèrì	ta·rì	tan'jera	taŋ'zari	tenjere	'natte'
dúngúrì	dúngúrì	dùngúrì	dúngúrì	du·rì	(duŋ'guru)	duŋ'guri	dunguri	'haricot'
(^)	àlmân-àlmáni	àlmân	àlmên	almân	almân	almân	alman	'bétail'(E)
rì·bì	zì·bì	zì·bì	zì·bì	zi·bí	---	zi·'bi	ji·bi	'sale'
kì·dì	cì·rì	sì·rì	cì·rì	ci·rí	ci·'di	ʃi·'ri	ci·ri	'sel'
dìdà	dìrà	zìdà	dìrà	dirá	di'da	zi'da	dira	'marcher'
gìndè	jìndè	gìndè	jìndè	jindé	jin'ji	zin'de	jinde	'cou'

ILLUSTRATIONS, suite

<u>*S</u>	<u>Zarma/Dendi</u>	<u>Ingelsi</u>	<u>Kaado</u>	<u>Orient.</u>	<u>Tdk</u>	<u>Thf</u>	<u>Occid.</u>	
báǵà	bâ	báyà	bâ	bà	'baya	'baya	ba	'vouloir'
bì-í	bĩ	bí	bì	bí	bi	bi	bi	'hier'
rè(·)mú	zǎm/zěm	zè·mú	zèm	--	ʒe·'mi	ʒa·'mu	jem	'forgeron'
kè	cè	sè	cè	cè	cey	ʃe	ce	'pied'
ǵí	ǵí	ǵí	ǵí	ǵí	ji	ʒi	ji	'huile'
ré	zé	zé	zé	ʒé	zey	ʒe	je	'jurer'

REFERENCES

- Ducroz, J.M. et M.C. Charles. 1978. *Lexique soŋey (songay)-français, parler kaado du Gorouol*. Paris: L'Harmattan.
- Ducroz, J.M. et M.C. Charles. 1979. "Recherche sur la prosodie soŋey." *Etudes linguistiques* 1(1):50-78.
- Nicolaï, R. 1976. "Notes sur (et à partir de) la phonologie du zarma." *Bulletin de l'IFAN* 38, Série B, no. 1, pp. 67-126.
- Nicolaï, R. 1978. "Sur le songhay oriental." *Annales de l'Université de Niamey* 2:207-233.
- Nicolaï, R. (1979a). *Les dialectes du songhay (contribution à l'étude des changements linguistiques)*. Bibliothèque de la SELAF. Paris: SELAF, 1981.
- Nicolaï, R. 1979b. "Le songhay central." *Etudes linguistiques* 1(2):33-69.
- Nicolaï, R. 1980a. "Le songhay septentrional, études prosodiques." In *Itinéraires en pays peul et ailleurs*, I, pp. 229-256.
- Nicolaï, R. 1980b. "Bibliographie songhay." *Etudes linguistiques* 2(1):135-140.
- Nicolaï, R. à paraître. "Problèmes de dynamique linguistique: les occlusives du songhay."
- Tersis, N. 1972a. *Le zarma (République du Niger). Etude du parler Djerma de Dosso*. Bibliothèque de la SELAF, no. 33-34. Paris: SELAF.
- Tersis, N. 1972b. *Le dendi (Niger): phonologie, lexique dendi-français, emprunts (arabe, hausa, français, anglais)*. *Bulletin de la SELAF*, no. 10. Paris: SELAF.
- Thomas, J.M.C., L. Bouquiaux et F. Cloarec-Heis. 1976. *Initiation à la phonétique*. Paris: PUF.
- Williamson, Kay. 1967. "Songhai word list (Gao dialect)." *Research Notes* 3.

NOTES AND QUERIES

This section is for short remarks on articles dealing with African languages which have appeared in *Studies in African Linguistics* or elsewhere and for contributions which are too short to constitute full articles. These may be short descriptive or historical statements of interesting phenomena in African languages or theoretical comments utilizing African language data.

Contributions to "Notes and Queries" should be less than 1000 words, including examples. No footnotes should be used, but references may be listed at the end.

